SIXIEME

Convention Annuelle

— DES —

Canadiens-Francais de l'Etat de New-York

Tenue à Plattsburgh, N. Y., les 7, 8 et 9 août 1883.

Rapport des Deliberations:

MOTIONS; DISCOURS; STATISTIQUES IMPORTANTES; COMPTE-RENDU DE LA FETE RELIGIEUSE ET CIVILE; DETAILS COMPLET; PROCESSION; PIC-NIC, ETC., ETC.

PLATTSBURGH:
ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU *NATIONAL*.
1883.

PREAMBULE.

Le but des conventions nationales des canadiens-français de l'état de New-York est de réunir de temps en temps des représentants de différentes localités canadiennes de l'Etat, afin de s'entendre et d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position sociale et matérielle de nos compatriotes aux Etats-Unis et surtout dans l'état de New-York. Ces conventions ont aussi pour but de nous apprendre à nous mieux connaître, à nous entr'aimer les uns et les autres, à faire comprendre à nos nationaux leurs devoirs de bons chrétiens et de bons citoyens, d'affirmer publiquement notre nombre avec honneur et forcer les nations hétérogènes au milieu desquelles nous vivons en ce pays, à respecter le nom Canadien-Français et nous apprécier à notre juste valeur.

Ces conventions fondées il y a cinq ans ne comptaient à leur début que 8 à 10 personnes. Ces quelques hommes animés d'un patriotisme digne d'éloges se réunissaient dans les salles de la société St. Jean-Baptiste du village de Plattsburgh et jetaient les bases de cette institution si grande et si digne qui a déjà fait un bien immense parmi nos compatriotes depuis son origine, et qui assurément est appelée à en faire encore d'avantage, si nous travaillons ensemble à mettre en pratique les résolutions qui ont été adoptées à cette dernière convention, dont nous publions le rapport en cette brochure. Aussi, nous espérons que le lecteur qui lira les procédés de cette sixième convention des canadiens-français de l'état de New-York, tenue dans le village de Plattsburgh, les 7, 8 et 9 d'août 1883 prendra la ferme résolution d'être à l'avenir meilleur canadien et de travailler d'avantage à améliorer la condition de ses compatriotes.

PROCES-VERBAUX

DE LA

SIXIEME CONVENTION ANNUELLE

DES

CANADIENS-FRANCAIS DE L'ETAT DE NEW-YORK.

(Du *National.*)

Nos prévisions ont été justifiées. La délégation était la plus nombreuse que nous ayons eu encore à une convention d'état ; l'intérêt plus grand ; le débat plus animé. Le clergé nous a aidé grandement. A lui, en quelque sorte, revient le mérite du succès. Suivant une louable habitude, la convention a commencé par une messe-basse à l'église St. Pierre. Le lecteur lira avec intérêt, nous en sommes sûrs, le rapport complet de cette convention et de la grande fête du troisième jour, que nous publions dans cette brochure.

OUVERTURE DE LA CONVENTION.

A l'issue de la messe, les délégués présents se formèrent en rang devant l'Eglise St. Pierre, et précédés du corps de musique de la cité, se rendirent à la station du chemin de fer D. & H. C. Co., pour recevoir les délégués d'Ogdensburgh, Malone, Champlain, Rouses' Point, &c., &c. Après l'arrivée du train et une vaste poignée de mains on se rendit à la salle Palmer. M. B. Lenthier, président du comité exécutif appelle l'assemblée à l'ordre et présente le Dr. J. H. LaRocque qui, au nom des délégués représentant les canadiens de l'Etat de New-York, lit l'adresse suivante au Président et conseillers du village de Plattsburgh.

ADRESSE AU MAIRE.

M. le Maire.

"Les canadiens-français de l'Etat de New-York représentés par des délégués à la sixième convention prennent plaisir à venir vous remercier aujourd'hui de la bonne hospitalité que les autorités de votre beau village ont bien voulu leur accorder par votre entremise. Oui M. le maire, merci à vous, merci à vos confrères les conseillers, et à tous vos compatriotes américains qui nous ont montré tant de zèle et d'encouragement dans l'organisation de notre fête en contribuant

à en augmenter l'éclat par leurs magnifiques chars allégoriques qui doivent figurer dans notre procession. Nous sommes heureux M. le maire, de pouvoir dire hautement au public en général que nos réunions en convention n'ont rien d'hostile aux autres nationalités ; bien au contraire le but est noble, l'idée est grande. Nous venons en assemblée régulière discuter des questions d'intérêt général pour les canadiens-français de l'état de New-York ; nous venons nous efforcer de faire comprendre les avantages et les bénéfices qu'un peuple peut retirer en donnant à la jeune génération, une éducation basée sur de sains principes. Nous avons à cœur de montrer à nos nationaux qu'ils doivent prendre un intérêt direct dans les affaires de leur pays d'adoption et cela en se soumettant à la grande loi de la naturalisation, respectant et faisant respecter le gouvernement et les lois qui nous régissent. Mais nous voulons aussi faire comprendre à la grande famille canadienne-française des Etats-Unis qu'elle ne doit pas oublier entièrement sa mère patrie, qu'elle ne doit pas mettre de côté sa belle langue maternelle dont vous M. le maire avec tous vos frères les américains reconnaissez l'utilité et aussi toujours avoir un respect sacré pour ses croyances religieuses. Car sachez le bien M. le maire un peuple qui respecte ses lois, ses mœurs et ses traditions est un grand peuple, et toujours, vous le trouverez au poste de l'honneur quand l'occasion l'exigera, n'importe le continent qu'il habite.

Telles sont M. le maire les intentions qui animent les délégués à la sixième convention des canadiens de l'Etat de New-York et telles sont les idées que nous nous proposons de mettre en pratique sous votre bienveillante hospitalité."

En l'absence de M. McCaffrey président, M. J. B. Riley, avocat et conseiller du village, répond à l'adresse en ces termes.

REPONSE A L'ADRESSE.

M. le président et messieurs les délégués.

En l'absence du digne président de notre village, mes confrères m'ont prié d'accepter la tâche bien agréable de vous offrir à tous en convention et à chacun en particulier, les franchises du village de Plattsburgh.

Il me semble fort approprié que les représentants des français vivant en nos régions, viennent s'asseoir aux bords du magnifique lac dont le nom est un monument impérissable élevé à la mémoire de ce hardi explorateur Samuel de Champlain, pour y discuter les questions inscrites dans votre adresse.

Vous venez ici pour vous entendre et adopter les moyens propres à perpétuer chez vos descendants les idées de ces braves et généreuses personnes quittant leur belle patrie où ils vivaient dans la joie et le contentement, et venant dans un pays sauvage, apporter la lumière de la civilisation et du christianisme, sans autre ambition

que celle d'ajouter un nouveau fleuron de gloire à la couronne immortelle de la France, et la non moins grande satisfaction encore d'être agréable à Dieu.

Je le repète, il me semble fort à propos que les descendants de ces hommes se rassemblent dans la vallée de Champlain, le théâtre de leurs premiers travaux, de leurs souffrances et de leurs martyrs, prendre en considération les moyens les plus sûrs pour protéger et conserver la grande famille française qu'ils ont laissée dans l'état de New York, en se bien pénétrant de leurs devoirs comme citoyen, et en cultivant davantage l'amour sacré du sol natal.

Et je dis la vérité en déclarant que l'histoire des premiers français en cette partie de l'état en est une dont les américains eux-mêmes doivent être fiers. Dans les histoires du monde entier, on ne saurait trouver de plus belles figures que celle de Jacques-Cartier, Champlain, Chaumont, Garnier, et les glorieux martyrs de Brébœuf et Jogues. Les noms et les actes de ces philantropes au cœur d'or, sont inséparablement liés à l'histoire primitive de la république, et en portant mes regards sur cette belle assemblée de fils de la France, en voyant les belles sympathies que leur offre mes compatriotes, en présence de tant de générosité et d'ardeur, ma mémoire erre involontairement dans le passé; j'interroge l'histoire et il me semble qu'on commémore aujourd'hui l'époque glorieuse où les américains, les irlandais et les français combattaient ensemble sur les bords du Brandywine pour l'indépendance américaine, sous le commandement du plus gallant des officiers et dont le nom est resté si cher à tous les cœurs véritablement américains, l'immortel Lafayette.

Il n'y a pas de pays sans héros ni dates mémorables. L'Angleterre, l'Irlande, la France, l'Allemagne et l'Amérique, éprouvent grande gloire à perpétuer la mémoire de ceux qui se sont illustrés dans leur pays. Les actes illustres de vos ancêtres remplissent la plus belle page de l'histoire universelle, et c'est votre devoir d'ouvrir de temps en temps ce livre à vos enfants, afin qu'ils puissent y trouver les inspirations nécessaires pour les conserver dans le sentier de l'honneur national. Mais en se réjouissant des hauts faits et en se glorifiant des actes des autres nationalités n'oublions pas que notre premier devoir est de bien servir notre pays.

Encore une fois, messieurs, je vous souhaite la bienvenue la plus cordiale, espérant que votre visite parmi nous sera agréable et que le résultat de vos délibérations aura tout le succès que vous avez le bon droit d'espérer."

BIENVENUE AUX DELEGUES.

M. B. Lenthier président du comité exécutif de l'organisation de la convention adresse ensuite à l'assemblée quelques paroles appropriées à la circonstance. Il souhaite au nom du comité et des canadiens de Plattsburgh la bienvenue aux délégués et les remercie du patriotisme dont ils ont

fait preuve en se rendant à l'appel du comité exécutif. Il remercie spécialement les révérends messieurs du clergé qui ont bien voulu venir honorer cette convention de leur présence ; il compte sur leur concours puissant pour assurer le succès de la convention. Il invite les délégués présents à présenter leurs lettres de créance au comité exécutif pour vérification.

L'assemblée s'ajourne ensuite à deux heures de l'après-midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.

A deux heures P. M. M. B. Lenthier appelle l'assemblée à l'ordre et M. le secrétaire du comité exécutif pré. sente le rapport suivant :

DELEGUES A LA CONVENTION.

DELEGUES EX-OFFICIO.

Comité Exécutif.

M. B. Lenthier, président.

M. A. Senécal, vice-président.

M. L. Bossue dit Lyonnais, secrétaire.

M. J. H. Larocque, M. D.

M. T. Guérin.

M. F. Martineau, président de la convention générale de 1884.

Membres du clergé.

Très-Rév. Thomas E Walsh, V. G., Plattsburgh.

Rév. A. A. Amyot, O. M. I., Plattsburgh.

Rév. A. Medevielle, O. M. I., Plattsburgh.

Rév. J. N. Pelletier, O. M. I., Plattsburgh.

Rév. P. Nolin, O. M. I., Ottawa.

Rév. P. Gladu, O. M. I., Lowell.

Rév. F. X. Chagnon, Champlain.

Rév. J. N. Beaudry, Redford.

Rév. M. Charbonneau, Black Brook.

Rév. G. Bélanger, Dannemora.

Rév. J. Coste, Troy.

Rév. L. Leduc, West Troy.

Rév. L. T. Adam, Whitehall.

Rév. A. Villeneuve, Cohoes.

Rév. O. Laramée, Gouverneur.

Rév. S. Plamondon, Lacolle, P. Q.

Rév. M. Smith, Rouses Point.

Rév. M. Fitzgerald, Ausable Forks.

Rév. M. De Lacroix, New-York.

Rév. F. X. Lachance, Rogersfield.

Rév. M. Viau, Joliette, P. Q.

Rév. D. Guilbault, Keeseville.

Rév. J. D. Meunier, Ste. Marie du Mannoir.

Rév. M. Carrière, Sherrington P. Q.

Rév. M. Descarrie, St. Henri des Tanneries, Montréal, P. Q.

Rév. M. Blanchard, Olmsteadville.

Rév. A. A. Thomas, Coopersville.

Rév. C. Thibault, Albany.

Rév. L. Lavigne, Joliette.

Rév. M. Courtemanche, diocèse des Trois-Rivières, P. Q.

Rév. M. Beaudry, diocèse des Trois-Rivières, P. Q.

Délégués Réguliers.

Albany—Congrégation Canadienne —Rév. C. Thibault, M. Calixte Picard.

Albany—Société St. Jean-Baptiste —MM. J. B. Seney, David F. Scott, Adolphe Picard.

Black Brook—Congrégation Canadienne—MM. Pierre Desceault, David Douglass, Edouard Boudreau.

Brushton—Congrégation Canadien-

ne—MM. Joseph Boucher, Pierre Saurel.

Coopersville—Congrégation Canadienne—MM. J. B. Bertrand, Pierre Fiset, Albert Beaucaire.

Cohoes—Congrégation Canadienne—Dr. J. L. Archambault, MM. J. M. Authier, N. R. Martineau.

Champlain — Congrégation Canadienne—MM. Gilbert Robert, Alex. Erno, Joseph Robinson.

Champlain—Société St. Jean-Baptiste—Dr. J. L. Leprohon, MM. H. Lemire, L. Laurier.

Champlain — Village Canadien — MM. Frank Simard, Michel Prospère, Alex. Aunchman.

Cohoes—Société St. Vincent-de-Paul—M. Pierre Beauvolsk.

Dannemora — Congrégation Canadienne—MM. Pierre Lafontaine, Augustin Léger, Richard Defoy.

Glens Falls—Congrégation Canadienne—M. William Jetté.

Keeseville — Congrégation Canadienne—MM. Narcisse Lafontaine, Antoine Kerouack, Joseph Godin.

Malone—Société St. Jean Baptiste—M. F. E. Filion, Dr. E. Larocque.

MooersVillage—GroupeCanadien—MM. A. Lavallée, Hubert Isabel.

MooersForks—Groupe Canadien—MM. Joseph Noreau, A. Lambert, P. Richard.

Mooers Forks—Congrégation Canadienne—MM. Horace E. Delphos, Ludger Pratt, William Lachance.

Morrisonville—Groupe Canadien—MM. Xavier Boyer, William Demers, Joseph Henri Labonne.

Morrisonville — Paroisse de St. Alexandre—MM.Zéphirin Longtin,F. X. Labonne, Joseph Rocque.

New-York — Congrégation Canadienne—Rév. M. De Lacroix, MM. J. Robidoux, Casimir Villeneuve.

New-York—Club Démocratique—Dr. P. M. Leprohon, J. B. Ledoux, T. Chagnon.

New-York — L'Union Papineau—Prof. Georges Batchelor.

Olmsteadville—Congrégation--Rév. M. Blanchard.

Perry's Mill—Groupe Canadien—MM. Henry Chênevert, François Paradis, Ignace Morin.

Plattsburgh—Congrégation Canadienne—MM. A. T. Gauthier, A. Pelletier, Jos. Bourdeau.

Plattsburgh—Société St. Jean-Baptiste—MM. Louis Pratt, Olivier Fagnant, Edouard Erno.

Plattsburgh—Union de Prières—MM. Eusèbe Tremblay, Pierre St. Louis, Joseph Wilcott.

Plattsburgh—Société Lafayette—MM. Paul Girard, W. Sylvestre, Jos. Fréchette.

Pointe-aux-Roches—Groupe Canadien—MM. J. N. Bertrand, Louis Anderson, Louis Latulippe.

Redford—Congrégation—Rev. J. N. Beaudry, MM. Michel Quintal, Pierre Tremblay.

Rouses Point—Congrégation—Dr. J. E. Létourneau, M. J. L. Monty.

Sciota—Congrégation Canadienne—MM. William Lamoy, Barthelémi Dragon, Joseph Gallant.

SchuylerFalls—Groupe Canadien—MM. Charles H. Labonne, Alexandre Laporte, A. J. Godin.

Troy—Congrégation Canadienne—Dr. Zotique Rousseau, MM. John Benoit, Alex. F. Rouleau.

Troy—Société St. Jean Baptiste Nationale et Bienfaisante—MM. A. F. Rouleau, A. Lemay, A. Messier.

Troy—Club Lafayette—M. E. A. Aubin.

West Plattsburgh—MM. N. Pratt, Adolphe Sorel, Pierre Robidoux.

West Chazy—MM. Medard Oligny, Joseph Laforce, Wm. S. Lamoy, Jr.

West-Troy — Congrégation — Rév. Louis Leduc, M. E. A. Aubin.

West-Troy—Societé St.-Vincent-de-Paul, Wilfrid Laflamme.

Whitehall — Congrégation Canadienne—Rév. L. T. Adam, Col. A. Renois, M. Louis Lacasse.

Whitehall—Société St. Jean-Baptiste—M. Frank Bellegarde.

Il est proposé par M. A. Lemay secondé par M. N. R. Martineau que le rapport du comité exécutif soit accepté et que M. les délégués nommés soient reconnus membres de cette convention. Adopté.

Il est proposé par le Dr. J. L. Leprohon secondé par M. W. Lamoy que les Messieurs dont les noms suivent soient admis délégués honoraires à la convention. Adopté à l'unanimité.

Délégués Honoraires.

MM. Damase Erno, A. N. Duval, Burlington. Vt.

MM. Oscar Sheppard, Théophile Mercure, Georges Sheppard. représentant la Société St. Jean-Baptiste de Winooski, Vt.

M. David Laurin, Winooski.

MM. C. L. Champagne, avocat, président ; O. Vanier, vice-président ; A. O. Marier, secrétaire ; E. Girard, commissaire-ordonnateur ; Jos. Lauzon, assistant-secrétaire ; Cyrille Gervais et A. Francœur, membres de l'Association St. Jean-Baptiste de la section du village St. Jean-Baptiste de Montréal, P. Q.

M. U. Gendron, Beauharnois, P. Q.

M. A. Leprohon, Joliette, P. Q.

M. Villeneuve, Montréal, P. Q.

M. O T. Paradis, Woonsocket, R.I.

Les délégués étant alors reconnus. M. B. Lenthier président du comité exécutif annonce que la convention doit procéder à l'élection des officiers qui devront présider ses délibérations.

Sur proposition de M. Léon Bossue dit Lyonnais, secondé par M. J. B. Seney, l'élection des officiers est faite de la manière suivante :

Dr. J. H. LaRocque, de Plattsburgh, est élu président.

Dr. P. M. Leprohon de Brooklyn, premier vice président.

Dr. Z. Rousseau, de Troy, deuxième vice président.

Dr. J. L. Leprohon, de Champlain, secrétaire.

M. T. Chagnon, de Brooklyn, assistant secrétaire.

MM. A. F. Rouleau et A. Anderson sont choisis par la convention pour conduire les nouveaux officiers à leurs sièges.

M. le Dr. J. H. LaRocque, président, remercie chaleureusement les délégués de l'honneur qu'ils lui ont conféré en le choisissant pour présider les travaux de la sixième Convention

Nationale des canadiens-français de l'état de New-York, qui, il l'espère, sera couronnée d'un grand succès et ajoutera une belle page à l'histoire de notre nationalité sur le continent américain. Ensuite il annonce que la convention est ouverte et prête à délibérer.

Il est proposé par M. B. Lenthier secondé par M. J. B. Seney, qu'un comité de cinq soit nommé par M. le président pour élaborer un ordre du jour qui puisse servir de guide aux délibérations de cette convention. Adopté.

Le Rév. F. X. Chagnon, MM. A. F. Rouleau, L. Bossue dit Lyonnais, C. Villeneuve, et T. Guérin, sont nommés pour former ce comité.

Le comité se retire pendant quelques instants afin d'élaborer l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Paul Girard, secondé par M. W. Lamoy qu'un comité de cinq soit nommé par M. le président pour rédiger une constitution et des règlements pour servir de guide aux conventions nationales des canadiens-français de l'état de New-York qui devront avoir lieu à l'avenir.

Il est proposé en amendement à cette motion par M. E. A. Aubin secondé par M. Benoit que ce comité soit nommé par l'assemblée.

L'amendement reçoit l'approbation de l'assemblée.

Sur motion du Rév. F. X. Chagnon secondé par le Dr. J. L. Leprohon, les Révs. A Villeneuve et L. Leduc, MM. B. Lenthier, J. B. Ledoux et L. Bossue dit Lyonnais sont choisis par la convention pour former ce comité.

Le comité chargé d'élaborer un ordre du jour pour cette convention, ayant complété cet ouvrage, son secrétaire M. L. Bossue dit Lyonnais annonce qu'il est prêt à faire rapport.

Il soumet l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture des séances par la prière.
2. Appel des officiers et délégués de la convention.
3. Lecture et approbation des minutes de la séance précédente.
4. Rapports des différents comités.
5. Rapports des délégués touchant les statistiques de leurs localités respectives.
6. Questions à discuter.
7. Choix de la localité où devra se tenir la prochaine convention.
8. Election des officiers du comité exécutif de l'organisation de la prochaine convention.
9. Ajournement.

Il est proposé par le Dr. Z. Rousseau secondé par M. A .F. Rouleau que le rapport sur l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté.

Il est proposé par M. B. Lenthier secondé par M. L. Bossue dit Lyonnais, qu'un comité de cinq soit nommé par M. le président pour rédiger des résolutions d'après l'opinion émise sur les propositions discutées par cette convention. Adopté.

Le Rév. F. X. Chagnon, MM. P. Girard, A. Bertrand, A. Lemay et A. F. Rouleau sont nommés pour former ce comité.

Sur motion de M. A. F. Rouleau secondé par M. A. Erno, l'assemblée s'ajourne au lendemain le 8 août à 9 heures A. M.

SPECTACLE-CONCERT.

La première journée s'est terminée par un spectacle-concert à la salle Palmer. L'auditoire nombreux, s'est montré fort enthousiaste et a applaudi chaque morceau. Voici le programme de la soirée :

PREMIERE PARTIE.

1. Selection—" Heart and Hand," Offenbach
Bande de la Cité.
2. Duo Vocal—Mesdames Laurier et Marceau.
3. Chansonnette Comique—" C'est ma fille."
Mlle A. Lapointe.
4. Duo pour flutes, MM. E. Morrison, G. Laporte.
5. Chanson Comique, M. Edouard Lemry.
6. Solo de Clarinette—5ème air varié, Brepsant
M. E. Lebrun.
7. Chanson Comique—*La Sauvagesse.*
Mlle. S. Galaise.

Tableau Vivant :—La Foi, l'Espérance et la Charité. Mlles. Lapointe, Savage et Fuchère.

SECONDE PARTIE.

1. Grande Selection—Les Cloches de Corneville,
Bande de la Cité.
2. Solo de Piano—Grande Fantaisie avec variation. M. L. Albert Laurier, Montréal.
3. Chanson Comique, M. Edouard Lemry.
4. Solo de Cornet—"Abel Polka," Hardy
M. Philéas Chapleau.
5. Duo sur Piano, Mlle. E. Lapointe et le
Prof. Laurier.
6. Duo Vocal—*Les Rivales,*
Mme. Laurier, Mlle. Marie-Louise Tremblay.
7. Grande selection sur l'Harmonica,
W. I. Taylor.

Grande eccentricité musicale " Plum ! Plum ! "
M. Léon Bossue dit Lyonnais.

Tableau Vivant :—La perte d'une mère,
Mesdames Laurier et Marceau.

Cette soirée était organisée par M. le professeur et madame Laurier et elle eu un aussi beau succès artistique que pécuniaire, ce qui ne gâte rien à la chose.

Le corps de musique de la cité sous l'habile direction du Prof. Chapleau, a joué avec beaucoup de précision et d'ensemble. Faire l'éloge de ce corps de musique serait peine perdue. Chacun est d'accord sur un point : que la bande de la cité est la meilleure organisation musicale au nord de l'état.

Mesdames Laurier et Marceau ont chanté à ravir. Ces deux dames ont chacune une voix qui serait bien accueillie sur un théâtre plus vaste.

Mlle. A. Lapointe a été bien drôle dans son interprétation de la chansonnette : *"C'est ma Fille !"*

MM. Morrison et G. Laporte ont joué avec beaucoup de brio une fantaisie brillante pour flûtes, et au rappel un petit morceau charmant sur sifflets en ferblanc.

M. Edouard Lemry a chanté deux chansons comiques en acteur consommé. M. Lemry est un vieil acteur qui a déjà affronté plus d'une fois les feux de la rampe et il a été bien amusant avec ses chansons.

Le solo de clarinette de M. Lebrun a été enlevé ; M. Lebrun est un musicien d'avenir. Amateur passionné de la musique il se livre à l'étude de son instrument avec une ardeur qui nous fait espérer un bel avenir pour lui dans le firmament musical.

Mlle Galaise était une parfaite sauvagesse. Costume, manière, etc., c'était parfait.

Les tableaux vivants étaient sous la surveillance de madame Laurier, qui a droit d'être fière du beau succès qu'ils ont remporté.

M. Philéas Chapleau a été vivement applaudi à la fin de son morceau

sur le cornet. M. Chapleau est un musicien dont la réputation est faite et à laquelle nous ne pouvons rien ajouter. Seulement nous allons lui faire une petite confidence: l'auditoire a trouvé que ce soir-là il s'était surpassé.

M. Albert Laurier, le Prof. Laurier et Mlle. E. Lapointe sont des pianistes de premier ordre. Ils ont eu tous les trois, l'honneur du rappel.

Les Rivales par Madame Laurier et Mlle. Marie-Louise Tremblay a été bien goûté par le public qui a applaudi chaleureusement.

M. W. I. Taylor joue de l'harmonica, un instrument qu'on traite ordinairement avec mépris, en musicien, et ce n'est pas lui qui a le moins intéressé son auditoire.

On avait réservé *Plum! Plum!* pour la fin de la soirée, afin de renvoyer les gens le sourire aux lèvres. Ca n'a pas manqué. M. Léon Bossue dit Lyonnais a fait rire jusqu'aux larmes dans son excentricité musicale. Il était accompagné d'un bon orchestre, le meilleur de la ville bien sûr.

En somme, la soirée a été charmante et les recettes se sont élevées à soixante dix dollars. Ca été un beau succès et le comité qui était chargé de l'organisation de cette soirée voudra bien recevoir nos plus sincères félicitations.

MERCREDI LE 8 AOUT.

Première Séance —9 heures A.M.

Le Rév. E. Blanchard, d'Olmsteadville, N. Y., ouvre la séance par une prière.

Le Dr. J. H. LaRocque préside au fauteuil.

Le Dr. J. L. Leprohon remplit les fonctions du secrétaire.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du gouverneur Cleveland exprimant le regret qu'il éprouve de ne pouvoir assister à cette convention, et d'une autre du Rév. P. O. Larose, d'Ogdensburgh, annonçant que des circonstances incontrôlables l'ont empêché de venir se joindre à cette réunion.

Une dépêche télégraphique de la société St. Jean Baptiste de Chambly Bassin P. Q., souhaitant grand succès à la convention est aussi lue à l'assemblée.

Sur motion ces lettres et dépêche télégraphique sont acceptées et mises en file dans les archives de la convention.

Le Président annonce à l'assemblée qu'il est obligé de s'absenter afin de se rendre auprès de son frère à Willimantic, Conn., qui est dangéreusement malade, et qui le mande immédiatement. Avant de partir, il exprime le regret qu'il éprouve d'être obligé de s'éloigner, surtout en ce jour où il désire être témoin de nos délibérations, néanmoins il espère que tout ira bien, et que la convention sera couronnée de succès.

Sur motion du Prof. G. Batchelor secondé par M. L. Bossue dit Lyonnais la résolution suivante est adoptée à l'unanimité;

Résolu—Que cette convention regrette infiniment le malheur qui arrive à notre président, et l'annonce

qui nous est faite de son départ. Nous espérons qu'il nous reviendra nous apportant la bonne nouvelle du rétablissement de la santé de son frère et qu'en cas où la convention s'ajournerait avant son arrivée, nous lui offrons nos meilleurs remerciements pour les bons services qu'il a déjà rendus pendant les quelques heures qu'il a présidé aux délibérations de cette réunion.

Le Dr. P. M. Leprohon de Brooklyn, 1er vice-président de la convention en l'absence du président, le Dr. J. H. LaRocque, prend le fauteuil de la présidence.

Le président conformément au 5ème paragraphe de l'ordre du jour annonce qu'il est prêt à recevoir les rapports des délégués touchant les statistiques de leurs localités respectives.

Il est proposé par le Dr. J. L. Leprohon secondé par M. J. B. Seney que les rapports des délégués soient passés au secrétaire pour être publiés dans les journaux avec les procédés de la convention.

Il est proposé en amendement à la motion du Dr. J. L. Leprohon par M. A. Aubin secondé par M. A. Lemay que la lecture des rapports des délégués soit remise à la fin de la dernière séance de cette convention.

Il est proposé en amendement à l'amendement de M. A. Aubin par le Dr. J. L. Archambault secondé par M. N. R. Martineau que la lecture des rapports des délégués soit faite immédiatement.

Après quelques remarques de plusieurs délégués pour et contre l'amendement, la convention étant prête à décider la question, le vote est pris sur l'amendement à l'amendement qui est adopté par la majorité des délégués présents.

Les délégués sont invités alors à faire leurs rapports.

Les Révs. J. Coste, de Troy, L. Leduc, de West Troy, F. X. Chagnon, de Champlain, G. Bélanger, de Dannemora, E. Blanchard, d'Olmsteadville, M. Charbonneau, de Black Brook, et MM. le Dr. J. L. Archambault, de Cohoes, A. F. Rouleau et A. Lemay, de Troy, J. B. Bertrand, de Coopersville, le colonel Renois et M. Bellegarde, de Whitehall, C. Picard, A. Picard, et J. B. Seney, d'Albany, E. Aubin, de West Troy, J. Defoy, de Dannemora, F. Fellion, de Malone, Antoine Kerouack, de Keeseville, etc. etc. donnent des rapports très-intéressants sur leurs congrégations et sur tout ce qui se rapporte aux canadiens de leurs localités respectives.

Il est ensuite proposé par M. B. Lenthier secondé par M. N. R. Martineau que tous les délégués qui ont fait des rapports sur les statistiques de leurs localités, ainsi que tous ceux qui en ont pas encore fait soient priés de les faire par écrit au plus tôt possible, et les passer au secrétaire de cette convention afin qu'ils puissent être tous mis en file et publiés sur les journaux à la suite des procédés de cette convention. Adopté à l'unanimité.

M. B. Lenthier propose, secondé par M. E. A. Aubin que les questions suivantes forment le sujet de la discussion de cette convention. Adopté.

1. Devons-nous parler la langue française dans nos familles préférablement à toute autre et quels sont les moyens que nous devons prendre pour faire comprendre ce devoir à nos compatriotes?

2. Devons-nous établir des écoles françaises dans tous les centres canadiens, et quels sont les meilleurs moyens à prendre pour y arriver?

3. Quels sont les moyens que nous devons prendre pour faire comprendre à nos compatriotes l'importance de la lecture de bons journaux catholiques de notre langue et les induire à donner à la bonne presse qui se dévoue pour nos intérêts, tout l'encouragement qu'elle mérite.

4. Quels sont nos devoirs comme canadiens catholiques et citoyens américains.

5. Ne serait-il pas bon de travailler à assurer un salaire aux chapelains catholiques des prisons d'état en proportion de celui que les chapelains protestants reçoivent actuellement, et quels sont les meilleurs moyens à prendre pour y arriver?

6. Quels moyens devons-nous prendre pour faire comprendre à nos compatriotes leurs devoirs aux polls en temps d'élection?

7. Quels sont les moyens que nous devons prendre pour induire nos compatriotes à prendre une part plus active aux affaires publiques du pays qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent?

8. La nécessité et l'importance de la naturalisation étant reconnues, quels moyens devons-nous prendre pour y parvenir?

9. Les conventions nationales sont-elles nécessaires pour l'avancement des canadiens? et si elles le sont quels moyens devons-nous prendre pour en retirer la plus grande somme de bien.

Le président donne lecture de la première question à l'assemblée et annonce que la convention est prête à entendre les remarques que les délégués ont à faire sur cette question.

Plusieurs personnes prennent la parole sur ce sujet et la convention est d'opinion que pour conserver la langue française en ce pays, il faut absolument la parler au sein des familles.

Cette question est renvoyée au comité chargé de rédiger les résolu-de la convention sur motion de M. L. Bossue dit Lyonnais secondé par le Dr. J. L. Archambault.

Après avoir entendu de très bonnes remarques sur la deuxième question par plusieurs des membres du clergé et d'autres délégués, cette question est aussi renvoyée au comité des résolutions sur motion du Dr Z. Rousseau secondé par W. Jetté.

La convention étant d'opinion que les canadiens doivent encourager et maintenir à tout prix la bonne presse qui se dévoue continuellement pour nos intérêts, cette troisième question est renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. Paul Girard secondé par M. B. Lenthier.

Après avoir entendu de très bons discours sur la quatrième question par le Rév. F. X. Chagnon, le Dr. J. L. Archambault et autres délégués, cette question est renvoyée au comité des

résolutions sur motion de M. J. Bte. Seney secondé par M. F. E. Fellion.

La cinquième question est longuement discutée par le Rév. G. Bélanger, MM. B. Lenthier, L. Bossue dit Lyonnais, J. Bte. Seney, N. Bertrand, F. X. Labonne et grand nombre d'autres délégués. Elle est ensuite renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. N. R. Martineau secondé par M. Villeneuve.

La sixième question ayant été discutée longuement par plusieurs délégués est renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. A. Lemay secondé par M. A. F. Rouleau.

Sur motion du Dr. P. M. Leprohon secondé par M. W. S. Lamoy, la séance est ajournée à 2 heures P. M.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.

La séance s'ouvre à deux heures P. M. sous la présidence du Dr. P. M. Leprohon, par une prière par le Rév. L. Leduc, de West Troy.

Après l'appel des officiers et délégués de la convention, et de la lecture et approbation de la séance de l'avant midi, MM. le Dr. J. L. Archambault, J. M. Authier, C. Villeneuve et le Prof. G. Batchelor sont nommés membres adjoints du comité des résolutions sur la demande de M. A. Lemay, sanctionnée par la convention.

On procède ensuite à la discussion de la septième question.

Cette question est longuement discutée par MM. le Dr. Z. Rousseau, L. Bossue dit Lyonnais, J. M. Authier, B. Lenthier, F. X. Labonne, et autres. Elle est ensuite renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. E. Aubin secondé par M. A. Messier.

MM. le Dr. J. L. Archambault, A. Lemay, N. R. Martineau, A. F. Rouleau, et autres prennent la parole sur la huitième question, qui est ensuite renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. H. E. Delphos secondé par M. William Lachance.

Après avoir entendu un magnifique discours du Rév. F. X. Chagnon de Champlain sur la 9ème question ainsi que de très bonnes remarques du Rév. E. Blanchard et le Dr. J. L. Archambault, MM. J. M. Authier, L. Bossue dit Lyonnais, B. Lenthier, Prof. G. Batchelor, F. X. Labonne et plusieurs autres délégués exprimant tous l'opinion que les conventions nationales sont très importantes et même nécessaires à l'avancement des canadiens aux Etats-Unis cette question est renvoyée au comité des résolutions sur motion de M. F. X. Labonne secondé par J. H. Labonne.

Le président annonce que l'assemblée doit maintenant décider où doit avoir lieu la prochaine convention nationale des canadiens-français de l'état de New-York.

Il est alors proposé par le Dr. Z. Rousseau secondé par M. A. Messier que la prochaine convention ait lieu dans la ville d'Albany.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite proposé par le Dr. J. L. Archambault que le comité qui va être nommé pour organiser la pro-

chaine convention ait le droit de fixer la date de sa réunion. Adopté.

Sur motion du Dr. Z. Rousseau de Troy secondé par le Dr. P. M. Leprohon, de Brooklyn, les messieurs dont les noms suivent sont élus par acclamation officiers et membres du comité chargé d'organiser la prochaine convention nationale des canadiens-français de l'état de New-York.

Président—J. B. Seney, Albany.

1er Vice Président—A. F. Rouleau, Troy.

2e Vice Président—David Pâquet, Cohoes.

3e Vice Président—Edouard Aubin, West Troy.

Secrétaire—Dr. Archambault, Cohoes.

Assistant Secrétaire—John L. Manny, Troy.

Les messieurs dont les noms suivent sont, sur motion de M. L. Bossue dit Lyonnais secondé par le Dr. Z. Rousseau, nommés pour représenter les canadiens de l'état de New-York, à la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la société St. Jean Baptiste de Montréal le 24 Juin 1884.

M. F. Martineau, Albany.
M. J. B. Seney, Albany.
Dr. P. M. Leprohon, Brooklyn.
Dr. J. L. Archambault, Cohoes.
M. N. R. Martineau, Cohoes.
Dr. J. L. Leprohon, Champlain.
M. C. Villeneuve, New York.
Dr. J. H. LaRocque, Plattsburgh.
M. B. Lenthier, Plattsburgh.
M. L. Bossue dit Lyonnais, Plattsburgh.
Dr. Z. Rousseau, Troy.
M. A. Lemay, Troy.

Le comité chargé de rédiger une constitution et des règlements pour les conventions futures des canadiens-français de l'état de New York rapporte progrès, et sur motion du Dr. J. L. Archambault secondé par le Dr. P. M. Leprohon, ce comité est prié de continuer ses travaux afin de pouvoir être en état de présenter cette constitution et ces règlements à Albany l'année prochaine à la convention nationale de l'état.

MM. B. Lenthier et L. Bossue dit Lyonnais, président et secrétaire du comité exécutif de l'organisation de cette convention font un rapport de leurs travaux durant l'année qui vient de s'écouler. Ce rapport est accepté par l'assemblée et de chaleureux remerciements leur sont votés pour la manière habile dont ils ont dirigé les affaires de l'organisation de cette convention.

RAPPORT DE L'EGLISE ST. JEAN-BAPTISTE DE TROY N. Y.

Monsieur le Président, Messieurs.

Je ne veux occuper qu'un instant seulement les moments si précieux de la convention, mais je me reprocherais amèrement de ne pas venir comme les autres délégués vous parler de la congrégation canadienne que Mgr. d'Albany a confiée, il y a bientôt trois ans, aux Pères Eudistes de France. France et Canada ! Comme ces deux mots là vont bien ensemble! Ils semblent inséparables comme ceux de mère et de fille, de mère patrie et

de colonie! Ah! Ce n'est pas sans émotion que nous français, nous avons entendu hier le représentant du maire protestant de Plattsburgh vous rappeler dans son discours les noms des missionnaires français qui ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang le pays que vous habitez; j'en appelle ici au témoignage de tous ceux qui comme moi sont nés au beau pays de France. Ici tous les noms, tous les souvenirs sont français et s'il m'était permis d'exprimer ici un désir ce serait de voir la France toujours si chrétienne dans le cœur et si ardente dans sa foi envoyer souvent aux Etats-Unis d'Amérique des missionnaires français. Combien je félicite ici Plattsburgh d'avoir pour pasteurs des prêtres d'une congrégation française! Il y a bientôt un demi-siècle que les Oblats de Marie Immaculée arrosent le monde entier et spécialement l'Amérique du nord de leurs sueurs et de leur sang. Plusieurs des prêtres de la convention sont français. Plusieurs délégués le sont aussi. Que de liens unissent donc l'Amérique à la France! Et pourquoi ne pas rappeler ici la lettre admirable que tous les évêques du Canada écrivaient dernièrement au cardinal archevêque de Paris pour lui exprimer leurs sympathies pour la France et la réponse non moins admirable que leur adressait monseigneur Guibert pour leur dire combien la France était fière de sa fille canadienne?

L'église St. Jean-Baptiste de Troy se compose environ de 530 familles canadiennes dispersées dans la cité entière ce qui rend très-difficile les visites à faire aux malades. Dans ces 530 familles je ne compte pas un grand nombre de canadiens qui comme l'oiseau sur la branche arrivent, partent ou comme l'on dit dans le pays *mouvent* avec une déplorable facilité.

Cette population de 930 familles parle en général le français; il n'est pas rare cependant de rencontrer des familles pour lesquelles cette langue est presque complètement étrangère. Elle n'est pas parlée dans la maison paternelle et il y a des jeunes filles et de jeunes garçons qui savent à peine dire quelques mots de français. Sur 69 enfants qui ont fait dernièrement leur première communion plus de dix étaient incapables d'apprendre le catéchisme en français et même de comprendre les instructions faites dans cette langue.

120 enfants suivent l'école où les deux langues, anglaise et française, sont enseignées simultanément, beaucoup plus pourraient y venir si les distances à parcourir n'étaient pas si considérables et aussi, il faut le dire, si notre école était plus spacieuse. L'Eglise St Jean-Baptiste de Troy n'a, Dieu merci, qu'une dette de $2,000 et en ce moment tous nos efforts se tournent vers le moyen de nous procurer une école plus belle et surtout plus large.

A Troy il y a non seulement des canadiens mais des hommes de toute nationalité, il y a en particulier plus d'une quarantaine de familles polonaises. Personne de vous, messieurs, n'ignore les liens étroits qui ont tou-

jours uni la Pologne à la France, personne surtout n'ignore les persécutions religieuses que supporte cette courageuse nation de la part de la Russie pour conserver sa foi et sa langue : C'est un bonheur pour nous de voir ces familles se réunir dans notre église de Troy pour entendre un de nos Pères leur porter la langue de leur pays, cette langue maternelle toujours si douce au cœur de l'exilé. C'est ainsi que les canadiens de Troy quand ils étaient trop pauvres pour avoir leur église se réunissaient dans une église d'emprunt, où un prêtre zélé, qui est depuis un demi-siècle, l'apôtre de Troy leur adressait la parole dans leur propre langue, qu'il n'avait apprise que pour pouvoir parler à leur âme et à leur cœur.

Quelques familles italiennes viennent aussi dans notre église où elles sont heureuses de trouver un Père qui parle leur langue. Quel bonheur de voir les peuples catholiques se presser ainsi auprès du missionnaire ! Ah ! quand viendra le jour où tous les peuples, le peuple américain surtout que nous devons aimer puisqu'il est notre frère et que nous vivons au milieu de lui, viendra se joindre à nous dans nos églises et partager notre foi et nos espérances ! Hors il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur et c'est là le plus grand de nos désirs.

Puisse pour obtenir ce résultat la nation canadienne aux Etats-Unis porter toujours noblement le drapeau de la patrie ! Puisse-t-elle par sa vertu de tempérance, la pureté de ses mœurs et son attachement à la religion et à ses ministres, forcer ceux qui l'environnent à l'admirer et surtout à l'imiter ! C'est alors que comme la France elle sera un peuple missionnaire et sa destinée sera, comme celle du peuple juif autrefois, l'amour de Dieu et de sa religion. Ce sera sa gloire et son bonheur sur la terre !

J. COSTE, Prêtre Eudiste.

STATISTIQUES DE LA PAROISSE DE ST. JOSEPH DE DANNEMORA, COMTE DE CLINTON, N. Y., DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A L'ANNEE 1883.

La mission de Dannemora depuis le 23 août 1853 fit partie de la paroisse de St. Pierre de Plattsburgh en vertu de pouvoirs conférés, par Mgr. J. McCloskey, évêque d'Albany, aux Révs. Pères Oblats qui furent établis à Plattsburgh avec pouvoir d'exercer juridiction ecclésiastique depuis Plattsburgh jusqu'aux dernières habitations à l'ouest. Redford fut un centre de mission dès la même année, Dannemora qui ne comptait encore que quelques familles catholiques le fut l'année suivante. Ce fut au printemps 1854 que, pour fournir aux chrétiens qui y résidaient, une plus grande facilité de remplir le devoir paschal, le Rév. Père E. Cauvin y fut envoyé à cet effet et dit la messe dans la maison occupée par Léon Ledoux. Aujourd'hui la maison existe encore. En 1855, 18 décembre les Révs. Pères J. P. Bernard et C. M. Sailaz donnèrent les exercices de la mission dans la maison d'Olivier Patenaude, sur le chemin de Rand Hill. Elle a

été détruite par le feu. En 1856, le Père Sallaz dans le cours du recensement de la mission de Redford et pour mieux connaître la population de Dannemora dit la messe dans la maison de Peter Kernon. C'était dans le mois de janvier. Ce fut dès le printemps 1855 que la mission de Dannemora fut régulièrement visitée tous les mois. Pendant cette année les fidèles se réunissaient dans le haut d'une boutique de charron, habitée par J. B. Riel. Aujourd'hui cette maison est occupée par Louis Alexandre. En 1856 la population augmentait, il fallut chercher un plus vaste local. Entre 1856 et 1857 les offices religieux se faisaient dans la maison occupée par Olivier Patenaude, ancienne maison de pension (vieille maison de *log*). Elle existe encore aujourd'hui. Ce fut là que le 1er du mois d'août 1858, à la messe, on parla sérieusement de bâtir une maison convenable au bon Dieu et assez vaste pour loger les fidèles de la nouvelle mission et les mettre à l'abri de la rigueur du climat. Le terrain actuel pour l'église et le cimetière fut procuré, soit par don, soit par achat et le premier janvier 1859 le saint sacrifice de la messe fut offert pour la première fois dans une chapelle catholique à Dannemora. Alors, grâce à Dieu, cessa ce triste métier d'administrer les sacrements dans des maisons tout au plus dignes de loger des hommes. Cette chapelle était petite, il est vrai, (30 x 24) mais elle suffisait aux plus grands besoins de la mission. Elle fut bénie le 1er jour de l'an 1859 et fut mise sous le patronage de St. Joseph, comme titulaire, et sous la protection de la Ste. Vierge et de St. Pierre. En automne 1859, nécessité fut de l'agrandir et 14 x 18 furent ajoutés pour former le sanctuaire et faire une petite sacristie. Aujourd'hui la moitié de cette chapelle forme le sanctuaire de l'église et l'autre moitié sert de sacristie ; en 1860, 1er janvier, la cloche fut bénie et le soir du même jour elle sonnait l'Angelus pour la première fois.

Le Jubilé de 1861 démontra la nécessité de bâtir un plus vaste local pour la population qui avait beaucoup augmentée dans cet intervalle. Cette année-là Mgr. McCloskey, pour la première fois, donna, à Dannemora, la confirmation à un nombre suffisant pour remplir toute la chapelle et Sa Grandeur insista beaucoup sur la nécessité de bâtir l'église. A cet effet rien ne fut épargné et le 15 juin 1862, Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, Canada, alors Provincial des RR. PP. Oblats de la province du Canada et de l'Amérique du Nord, bénit solennellement l'église actuelle, (52 x 42) en présence d'un grand concours de peuple et de plusieurs prêtres.

Depuis cette époque cette mission a été déservie par plusieurs Pères Oblats.

Enfin le 11 août 1869, Mgr. Conroy, évêque d'Albany, nomma N. Z. Lorrain, pasteur de Redford et de Dannemora, le 15 août il prit possession de la mission de Redford et en fit le lieu de sa résidence.

Le Rév. P. Therrien, Oblat, le pré-

senta à ses nouvelles ouailles qui l'accueillirent avec grand plaisir et reconnaissance. Le 12 septembre 1869, le même Rév. N. Z. Lorrain fit sa première visite à cette mission de Dannemora comme pasteur. Il fut introduit à la congrégation le dimanche, 12 septembre 1869 par le Rév. . Sallaz, Oblat M. I. En ce jour le P. Sallaz annonçant à la congrégation que le service des Pères Oblats, qui avait duré pendant 16 ans, cessait pour eux et était confié à M. Lorrain leur nouveau pasteur.

M. Lorrain, aujourd'hui évêque de Cythère, et vicaire apostolique de Pontiac, Canada, administra cette mission pendant trois ans. Au mois de novembre 1872, la mission de Dannemora passa sous l'administration du Rév. J. McGowan, curé de Cadyville, qui la desservit pendant neuf ans.

Le 30 décembre 1881, le Rév. M. R. C. Décarie, curé de Redford, reçut de Mgr. E. P. Wadhams, évêque d'Ogdensburgh, la charge de la dite mission de Dannemora. Il la desservit pendant neuf mois seulement, c'est-à-dire jusqu'à son départ de Redford pour aller prendre charge, comme curé, de la vaste paroisse de St. Henri des Tanneries, Montréal. Pendant sa courte administration, le Rév. M. Décarie fit subir un changement complet à l'intérieur de l'église, en la débarrassant des misérables planches qui servaient de sièges au peuple et qui était trop souvent un sujet de distraction pour les gens, par leur chute inattendue au milieu du service divin, et en y substituant d'autres bancs riches et élégants. Trois autels faits avec goût par M. Richard Defoy, ajoutèrent considérablement à l'embellissement de l'église, laquelle fut complétée par l'installation de trois magnifiques statues qui surmontent chacun des autels.

Le nom du Rév. M. Décarie dont le zèle et le dévouement ont su faire beaucoup en peu de temps, sans laisser un centin de dette à la paroisse, restera à jamais béni par la congrégation de Dannemora.

Au commencement de novembre 1882, le Rév. J. N. Beaudry qui succéda au Rév. M. Décarie à Redford, fut aussi son successeur à Dannemora jusqu'au mois de mai 1883, alors que l'évêque jugea à propos de donner à la mission de Dannemora un pasteur résident. Le Rév. G. Bélanger fut nommé à cette charge et prit possession de la dite mission le 2 mai 1883.

La mission de Dannemora compte 200 familles catholiques savoir : 142 familles canadiennes et 58 familles irlandaises, toutes animées de bonnes dispositions.

G. Belanger, Ptre.

CONGREGATION CANADIENNE DE WEST TROY.

La population totale de West Troy et de ses environs est de 15,000 âmes, comprenant 250 familles canadiennes françaises, qui forment à peu près 1300 âmes. Parmi nos compatriotes les propriétaires sont au nombre de

40, et leurs biens fonds évalués à $70,000. 27 se livrent à différents commerces qui leur rapportent de bons bénéfices. Les autres gagnent honorablement leur vie comme artisans, dont la plupart travaillent le fer. Il n'y a pas de pauvres à la charge du public. D'après les régistres officiels les voteurs canadiens-français sont au nombre de 275.

Il y a environ deux ans, les canadiens de West Troy, désirant jouir des avantages que pouvait leur procurer un prêtre résidant au milieu d'eux, résolurent de se séparer de la congrégation de St. Jean-Baptiste de Troy et de se bâtir une église. Le onze septembre 1881 la pierre angulaire de l'église du Sacré-Cœur de Marie était solennellement posée et bénite par le Rév. M. P. Ludden, Vicaire-Général de Mgr. d'Albany. Cet édifice, bâti dans l'endroit le plus élevé de West Troy, est en briques, et quoique non complètement terminé, présente déjà un aspect magnifique. Un soubassement bien aéré et très élevé, qui sert aujourd'hui de lieu de réunion pour les offices du culte, sera converti plus tard en école. Jusqu'au mois de janvier de la présente année, cette église fut considérée comme une succursale de celle de St. Jean-Baptiste de Troy, et comme telle desservie par les RR. PP. Eudistes, particulièrement par le R. P. Rey, jusqu'au mois de juillet 1882, et depuis par le R. P. de Martini et le R. P. Dufouil. A cette époque, certaines difficultés survenant, l'église fut, par ordre de Mgr. l'évêque d'Albany, fermée durant deux mois; et lorsqu'elle fut rendue au culte, l'ordinaire du diocèse décida de faire des canadiens de West Troy une congrégation séparée. Le Rév. Messire Marcel Dugast, pasteur de l'église canadienne de Cohoes fut prié d'en prendre la desserte *pro tempore*; le 6 mars des syndics furent nommés officiellement; et le 14 avril un prêtre canadien fut désigné par Mgr. l'évêque pour se mettre à la tête de la congrégation. La dette sur l'église était alors d'au delà de $13,700 et la valeur de l'édifice de plus de $20,000. Depuis ce moment, nos compatriotes, aidés de leurs amis appartenant à d'autres nations, ont pu, par leur union et leurs généreuses contributions diminuer la dette de $1,350, à part les dépenses extraordinaires qu'il leur a fallu faire pour fournir à leur pasteur une demeure convenable.

Les écoles communes de West Troy sont fréquentées par plus de 250 enfants canadiens français. Il y a pourtant une école française catholique, mais seulement un trentaine d'enfants la fréquentaient durant l'année scolaire qui vient de s'écouler. L'on espère voir cet état de chose changer, et à l'ouverture des classes des mesures seront prises en conséquence.

Il y a une association dite du Sacré-Cœur, dont le but est de fournir à ses membres défunts les moyens d'avoir des funérailles convenables, et d'aider les vivants de secours spirituels. Il y a aussi pour les jeunes filles une société d'enfants de Marie.

LOUIS LEDUC, Ptre.

PAROISSE CANADIENNE D'ALBANY.

La paroisse canadienne d'Albany, sous le vocable de l'Assomption de la Ste. Vierge fut organisée en 1869, grâce au zèle religieux de quelques canadiens entreprenants de l'endroit. La population canadienne disseminée par toute la ville réussit à se réunir autour d'un pasteur canadien que l'évêque leur accorda, à leur requête. Le Rév. M. Laporte fut ce premier apôtre. La générosité des paroissiens lui permit bientôt d'acheter un petit temple protestant, dans le centre même de la ville; lequel reparé et orné à différents intervalles figure aujourd'hui avec honneur à la gloire du catholique canadien.

Le presbytère qui n'était à l'origine qu'une mansarde en bois fut reconstruit sous le Rév. M. Lesage et complètement achevé et meublé sous le Rév. J. Brouillet. L'école paroissiale, sous le Rév. M. Dugast fut d'abord confiée à une institutrice et est aujourd'hui sous la direction des sœurs Jésus-Marie. La paroisse compte environ 150 familles, disséminées dans toute la ville. Les emplois de nos canadiens sont des plus variés. La plupart des familles sont permanentes. La langue est assez bien conservée. La société St. Jean-Baptiste, plus ancienne que la paroisse elle-même est assise sur de bonnes bases. La société de secours mutuel est patronisée par la plupart des familles.

Enfin la société St. Vincent-de-Paul s'est distinguée cette année surtout entres les autres branches établies dans la ville.

Les canadiens d'Albany ne s'en tiendront pas à ces beaux débuts qui font honneur à leur foi et à leur patriotisme. Malgré la défection d'un certain nombre, qui ne méritent guère, par leur indifférence religieuse et nationale, le beau titre de canadien, nous avons lieu de croire que la génération actuelle aura à cœur de maintenir et de pousser de tout cœur les grandes œuvres fondées.

C. Thibault, Ptre.
C. Picard, délégué.

CONGREGATION DE KEESEVILLE.

La congrégation canadienne de Keeseville date du 23 octobre 1853, comme suit:

1er. Curé, R. Négron prêtre français, du 23 octobre 1853 au 16 mars 1856. Premier baptême, 23 octobre 1853, Louis Marchand.

27 Nov. 1853, bénédiction de la première cloche par le père M. Reniz O. M. I., assisté des pères Lagier, O. M. I. Antoine O. M. I., et Royer O. M. I.

Le 11 Déc. 1853, érection du chemin de la croix par les mêmes Pères O. M. I., ci-haut nommés.

2me. Curé, F. M. Reniz, prêtre français, du 16 mars 1856 au 17 janvier 1858.

3me. Curé, A. Lebarbanchon, prêtre français, du 17 janvier 1858 au 15 mai 1865.

4me. Curé, N. Lamarque, prêtre français, du 25 Juin 1865 au 24 septembre 1865.

5me. Curé, J. B. Legrand, prêtre français du 1er mars 1866 au 17 janvier 1869.

6me. Curé, F. Barnabé, prêtre canadien, du 20 juin 1869 au 7 avril 1883.

7me. Curé, D. Guilbault, prêtre canadien, qui dessert la paroisse canadienne depuis le 1er Mars 1883.

La paroisse se compose de 422 familles canadiennes venant tous à Keesville. Environ 2,000 âmes, 1,400 communiants.

Bonne église et maison sans dette, pas d'école catholique.

La congrégation est prospère et les trois quarts des paroissiens ont des propriétés, etc.

D. GUILBAULT, prêtre.

RAPPORT DE LA SOCIETE ST. JEAN-BAPTISTE D'ALBANY, N. Y.

Cette société est fondée depuis le 12 Janvier 1868. Les assemblées ont lieu tous les lundi soir à 8 heures dans le soubassement de l'église canadienne, 109 rue Hamilton.

Nombre de membres, 1er juillet, 1882,	67
Admis du 1er juillet 1882, au 1er juillet, 1883,	5
Rayé de la liste,	4
Décédé,	1
Nombre de membres en règles aujourd'hui,	67

RECETTES.

1er juillet, 1882. En banque et en mains,	$389.21
Recettes de l'année,	535.75
Recettes totales,	$924.96

DEPENSES.

1er juillet 1883. Dépenses éventuelles.loyer de salle,etc.	$170.99
Bénéfices, payé pour décès, et aux malades,	385.00
Dépenses totales	$555.99

RECAPITULATION.

Recettes totales,	$924.96
Dépenses totales,	555.99
En banque et en mains,	$368.97

La société possède des propriétés immobilières pour un montant de $1,600.00.

J. B. SENEY, Trésorier.

SOCIETE ST. JEAN-BAPTISTE DE TROY.

La société St. Jean-Baptiste Nationale et Bienfaisante de Troy a été fondée le 1er mai 1870 et incorporée dans la même année.

Les recettes totales ont été depuis sa fondation de $8,525.13 et les dépenses pour maladies et funérailles ont été de $3,508.00. La société possède en propriété diverses : bannières, drapeaux et insignes, $340 00. Argents en banque $990.00. Le nombre des memores actifs est de 84.

Notre société est dans un état très prospère.

ADOLPHE LEMAY.
AUGUSTIN MESSIER.
A. F. ROULEAU.

EGLISE ST. ALEXANDRE DE MORRISONVILLE.

Notre église a été commencée en 1874. Elle sera finie dans le cours de septembre prochain, et coûtera environ $3,000.

La paroisse renferme Morrisonville, West Plattsburgh et Schuyler Falls, et se compose d'environ 114 familles canadiennes, nous sommes desservis par les Révs. Pères Oblats de l'église St. Pierre de Plattsburgh, qui préparent maintenant les enfants à la première communion pour le mois prochain.

Sa Grandeur Monseigneur Wadhams a promis de venir bénir cette église et confirmer les enfants après la première communion.

La paroisse est maintenant dans un état prospère.

F. X. LABONNE,
NELSON PRATT, } Délégués.

RAPPORT DES CANADIENS DE DICKENSON.

Il y a à peu près 25 familles canadiennes à Dickenson. Nous n'avons pas encore d'église canadienne, mais nous sommes à organiser une paroisse; nous pensons pouvoir réussir, et qu'à l'automne nous serons desservis par un prêtre canadien. La plupart de nos compatriotes sont cultivateurs. Bon nombre viennent s'établir au milieu de nous. Nous pensons être avant longtemps un nombre considérable.

JOSEPH L. BOUCHER.

CLUB LAFAYETTE DE TROY, N. Y.

Ce club qui est dramatique et littéraire, se compose de 24 membres jouissant tous d'une excellente réputation. Notre but est de s'instruire en s'amusant et de réunir dans des réunions fraternelles tous les membres de la famille canadienne-française.

Nous avons donné déjà plusieurs réprésentations qui ont été bien appréciées par tous les canadiens de Troy.

J. L. MANNY, Président.
ED. A. AUBIN, Sec.

SOCIETE ST. JEAN-BAPTISTE DE CHAMPLAIN, N. Y.

Le 17 juin, la société St. Jean-Baptiste de Champlain, N. Y., s'est organisée sur de nouvelles bases, et comptait lors de sa réorganisation 16 membres. Depuis ce temps ce nombre s'est accru et grâce au zèle infatigable apporté par le révérend F. X. Chagnon, chapelain de la dite société, et par les officiers, nous pouvons maintenant compter au delà de 48 membres actifs. Mais Champlain comme tous les autres centres canadiens compte lui aussi ses indifférents et ses apathiques, néanmoins c'est le but de la société de se transformer plus tard en société de bienfaisance et de secours mutuel. Nous avons l'intention d'établir les bases de notre société sur un terrain aussi solide que celui qui supportent la vaste organisation du même genre dans l'état de New-York. Mais comme il a été dit dès le commencement, il sera peut-être un peu plus difficile ici à Champlain de parvenir à notre but à raison du peu d'importance que certains citoyens attachent à une telle entreprise, cependant nous ne nous décourageons pas et nous espérons que "*Labor pertinax omnia vincit:*" Un travail opiniâtre peut vaincre tous les obstacles ! C'est pourquoi nous osons

dire que la société St. Jean-Baptiste de Champlain tout en n'offrant pour le moment que des garanties bien minimes, s'efforcera de se mettre sur un pied d'égalité avec les autres centres canadiens français de l'état de N. Y.

DR. J. L. LEPROHON, Prés.
AUG. ROBERT, Secrétaire.

CONGREGATION CANADIENNE DE SYRACUSE, N. Y.

La population canadienne française de Syracuse est de 200 familles environ, ayant une belle église située dans un endroit des plus charmants de la ville. Cette église fut achetée, il y a 13 ans, d'une congrégation protestante et a eu successivement pour recteurs MM. les abbés Cuvillion, Robillard, Brouillette et votre très humble serviteur.

Les canadiens français y jouissent d'une grande aisance, car tous ont des métiers et sont, à peu d'exception près, propriétaires de jolies résidences.

Nous avons une école canadienne-française en opération depuis l'an dernier et fréquentée par une soixantaine d'enfants.

CHS. GUAY, Ptre.

CONGREGATION CANADIENNE D'OGDENSBURG, N. Y.

La dite congrégation est desservie par un prêtre canadien depuis 1859. La construction de l'église St. Jean-Baptiste a été en 1860 commencée par le Rév. M. Lemercier qui en a été le pasteur pendant 4 ans. Il fut succédé par le Rév. M. Reneau qui n'y demeura qu'un an. Le troisième curé fut le Rév. M. Griffa ; après avoir été curé de cette congrégation durant deux ans environ, il fut succédé par le Rév. G. Jeannotte, ce dernier resta curé pendant 10 ans. Il fut remplacé par le Rév. P. O. LaRose, qui exerce le saint ministère à l'église St. Jean-Baptiste depuis 1872, savoir : 4 ans comme assistant et depuis près de 7 ans, il est le pasteur de la dite église.

La somme de $4,000 a été dépensées pour l'érection de ce temple. Le presbytère est évalué à $4.000. Les canadiens d'Ogdensburg font de grands sacrifices pour leurs écoles qui sont fréquentées par au delà de 400 enfants. La population canadienne est de 2,769 dont 1,800 communiants. En 1882 il y eut 134 baptêmes, 26 mariages, 66 décès, et 89 enfants firent leur première communion. Le nombre des propriétaires est de 300, et le nombre des voteurs de 500. Quelques-uns sont dans le commerce mais le grand nombre sont des journaliers.

Il y a une société St. Jean-Baptiste ; le nombre des membres est au delà de 200. La société a un montant d'argent assez élevé en caisse.

REV. P. O. LAROSE.

CONGREGATION CANADIENNE DE MOOER'S FORKS

La Congrégation Canadienne de Mooer's Forks possède une église et un presbytère avec un lot de terre, le tout évalué à $5,000.

Il y a deux prêtres canadiens, avec une population de 400 familles ou

1,800 âmes. Six cents à peu près ont droit de vote. Deux cents sont propriétaires, les autres sont journaliers, gagnant leur vie surtout dans les moulins à scie. Il n'y a pas d'école catholique. Mooer's Junction et Wood Falls font partie de Mooer's Forks.

CONGREGATION CANADIENNE DE ALTONA, N. Y.

Il y a une église de la valeur de $3,000. La population est de 500 familles ou 2,500 âmes, 150 propriétaires. Cinq ou six forges donnent de l'emploi à plus de 300 hommes. Deux cents sont employés à la préparation du charbon de bois, nécessaire pour fondre le fer. La récolte la plus abondante et qui rapporte le plus d'argent est celle des bleuets du trop fameux Rock, ou cinq ou six cents familles viennent de tous côtés camper durant l'été. Il y a quatre à cinq cents voteurs. Alder Bend et Irona font partie de Altona.

William Lamoy, délégué.

CONGREGATION DE GLENS FALLS, N. Y.

Glens Falls compte à peu près 275 à 300 familles canadiennes formant une population de 1800 à 2000 âmes. Nous avons deux prêtres canadiens qui desservent en même temps Sandy Hill, situé à trois milles de Glens Falls. Les propriétés de la congrégation sont comme suit : une église, une école, un presbytère, une salle de réunion, une maison et un cimetière.

Il y a bon nombre de nos compatriotes qui sont dans le commerce et qui ont réussi déjà à s'amasser une petite fortune. Toutes les branches d'industries sont répresentées ou à peu près à Glens Falls. Plusieurs occupent des charges publiques. Il y a une école de paroisse. Les canadiens, à quelques exceptions près, jouissent de l'estime de leurs concitoyens d'origine étrangère à la nôtre, et, presque tous voteurs, ils exercent aux polls une influence qui leur servirait s'ils étaient un peu plus unis. Les trois quarts sont propriétaires. Il n'y a pas bien longtemps encore, nous avions une fanfare canadienne mais soit apathie, soit raison plus sérieuse, ce corps de musique qui promettait n'existe plus. La paroisse est desservie par le Rév. L. N. St. Onge, assisté de son frère, le Rév. J. B. St. Onge. L'église est loin d'être digne de ce nom, cependant nous espèrons de meilleurs jours et pouvoir la remplacer bientôt. Par contre, nous avons une magnifique maison d'école, en briques, à deux étages. On parle anglais dans la plupart des familles ; la cause— manque d'une école française et le mauvais exemple donné par ceux qui par leur éducation et leur savoir aurait dû faire autrement.

William Jette, délégué.

SOCIETE REPUBLIQUE CANADIENNE DE GLENS FALLS, SOUS LE PATRONAGE DE ST. JEAN-BAPTISTE.

Cette société fut établie le 1er avril, 1869 et incorporée dans le mois de mars, 1870. Fondée sous des auspices qui n'étaient certainement pas encourageants, cette association était

loin d'entrevoir des jours aussi heureux que ceux qui lui semble être réservés.

Ayant eue à surmonter un grand nombre d'obstacles qui se sont trouvés dans son chemin elle est parvenue, grâce à l'activité, à la bonne entente et à l'énergie de ses membres à sortir victorieuse de toutes les embûches qu'on a pu lui tendre. Aujourd'hui elle possède une propriété foncière d'une grande valeur, une magnifique bannière, des drapeaux américains et français ainsi que des insignes, etc., valant au-delà de $1,200 et de plus elle a assez d'argent en banque pour permettre à ses membres d'envisager l'avenir avec confiance. Cette société a payé depuis sa fondation près de $5,000, tant que pour bénéfices à ses membres malades, aux veuves et aux orphelins que pour autres œuvres de charité.

Elle compte aujourd'hui 68 membres actifs tous animés de cet esprit de patriotisme qui caractérise et distingue les canadiens-français. Ces hommes n'épargne rien pour assurer de longs et heureux jours à cette belle société qui a fait un si grand bien au milieu de nos compatriotes de Glens Falls. Ils s'assemblent à tous les lundi de chaque semaine pour transiger leurs affaires régulières, et c'est vraiment avec anxiété que l'on voit arriver ce jour qui permet à tous ces frères de ce réunir, de se donner la main pour travailler ensemble à la cause commune de notre nationalité.

Aussi, il est facile de constater que le lieu de réunion des membres de la Société St. Jean-Baptiste est le rendez-vous de tous les vrais canadiens qui ont à cœur l'avancement et la prospérité de nos compatriotes de Glens Falls. Il est à espérer qu'avant longtemps, il ne suffira que d'examiner la liste des membres de la République Canadienne de cette localité pour y voir les noms de tous les canadiens de Glens Falls, dont les règlements permettent d'en faire partie. En un mot, nous sommes fiers de dire, que la Société St. Jean Baptiste de Glens Falls travaille activement à parvenir au but de sa mission, qui est de réunir tous les canadiens de cette localité sous une même bannière d'en former une seule famille qui contribuera par ses œuves et ses actions à faire l'honneur de notre nationalité aux Etats-Unis. Tel est le vœu des membres de la République Canadienne de Glens Falls sous le patronage de St. Jean Baptiste.

JULIEN BEAUDET, prés.
EDOUARD HEBERT, séc.

CONGREGATION CANADIENNE DE SCIOTA.

Les canadiens d'ici possèdent une église et un petit presbytère, le tout évalué à $3,500. Ils sont au nombre de 300 familles où 1,500 âmes ; 500 voteurs. Une grande manufacture de meubles donne de l'ouvrage à deux cents hommes. L'industrie des cercles de tonneau et de baril occupe au moins cent familles surtout pendant l'hiver. L'église de Sciota de même que celle de Altona sont desservies par les prêtres de Mooer's Forks. West

Chazy, joli village sur le chemin de fer D. & H. Canal, fait partie de Sciota.

L'ATHENEE CANADIEN DE COHOES, N. Y.

Cette société a été fondée le 26 juin 1881. Le but de cette association est de travailler à l'avancement de nos nationaux, cultiver la littérature française, et fournir à notre jeunesse un lieu de réunion où elle puisse trouver les moyens de s'instruire tout en s'amusant.

Cette société renferme dans son sein un club dramatique et un cercle de débâts. La salle est ouverte en tout temps. Elle est pourvue d'une magnifique table de billard, différents jeux, et elle reçoit plusieurs journaux. Le cercle de débâts a ses séances une fois par mois, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars. Les assemblées de l'Athénée ont lieu le second mardi de chaque mois.

SOCIETE ST. JEAN BAPTISTE DE PLATTSBURGH, N. Y.

En 1871 il existait encore à Plattsburgh deux sociétés de bienfaisance qui avaient pour nom "Société St. Joseph" et "Union Canadienne".

Les canadiens d'alors comprenant que ces sociétés ne pouvaient pas remplir le but désiré et entraînaient même quelques difficultés entre eux, décidèrent dans l'intérêt commun de fondre ces deux sociétés en une seule.

Le seize mars 1871 un grand nombre des membres de ces sociétés se réunissaient en assemblée pour jeter les bases de la nouvelle association qui devait dorénavant être connue sous le nom de Société St. Jean Baptiste. A cette assemblée les messieurs dont les noms suivent furent choisis comme officiers de la société naissante: Président, Pierre St. Louis; 1er vice-président, W. Lamoy ; 2e vice président, Chs. Kane ; secrét. arch. Paul Girard; assist. A. Borde 2d ; secrét. corres., Léon Guay ; trésorier, Damien Laforce ; assist., J. Bouchard ; collecteur, Henri Labombarbe ; commissaires-ordonateurs, Edouard Erno, Louis Petit. Comité d'Enquête : Laurent Chabot, J. Fontaine, père, Olivier Fagnan, Ed. Tremblay, J.Bte. Hogue, Louis Guimond et Damase Chabot. Depuis cette époque la nouvelle association marcha tranquillement vers le progrès et un grand nombre de ses membres affligés par la maladie, de veuves et d'orphelins ont été à même d'en apprécier les bienfaits, et de reconnaître l'importance et l'efficacité de sociétés semblables.

En 1881 les membres de la société voulant se faire reconnaître comme corps et désirant protéger leur propriété appointèrent un comité qui fut chargé de faire incorporer l'association, et le neuf mai de la même année, l'acte d'incorporation leur fut accordé. Cette démarche sembla raviver l'existence de la société et un grand nombre de canadiens s'empressaient de venir grossir les rangs, et aujourd'hui la société compte au delà de cent

membres actifs, qui se réunissent toutes les semaines dans une bien jolie salle pour se mieux connaître et prendre en considération les sujets qui peuvent intéresser la société et être dans l'intérêt de la nationalité canadienne de la localité. Elle possède un montant de près de neuf cents piastres et des biens meubles qui sont assurés pour quatre cents piastres.

Depuis sa fondation l'on a payé au delà de trois milles piastres pour dépenses journalières, bénéfices aux malades, veuves, orphelins et pour célébrations nationales.

Les officiers actuels de l'associaton sont :

Chaplain — Rév. Père Amyot, O. M. I.

Président Honoraire—Pierre St. Louis.

Président—Dr. J. H. LaRocque.

1er Vice Président—Edouard Dufresne.

2e Vice President—Michel Desmarais, Sen.

Secrét. Archiviste—Paul Girard.
Assist. Archiviste—Jos. Fontaine.
Secrét. Corresp.—Jos. Galant.
Trésorier—Louis Pratt.
Assist. Trésorier—Louis Petit.
Collecteur—Pierre Lapointe.

Commissaires ordonateurs—Damase Chabot, A. Chauvin.

Comité d'Enquête—W. Sylvestre, C. Larivée, Léon Dubois, F. X. Lavigne, E. Robidoux.

DR. J. H. LAROCQUE, président.

CONGREGATION CATHOLIQUE DES CANADIENS-FRANCAIS DE CHAMPLAIN, N. Y.

Le village de Champlain est un centre canadien très-ancien. Mais, c'est depuis les événements de 1837 en Canada, que la population canadienne est devenue la majorité. Pendant 40 ans les catholiques furent desservis à l'Eglise du Corbeau. Le digne et vénérable Pierre M. Mignault, curé de Chambly, fut le premier missionnaire des canadiens du comté Clinton. Sa mémoire est bénie par tous les anciens qui l'ont connue. En 1859 le Rév. Francis Compenhoudt, prêtre belge d'un grand talent oratoire et financier, desservait l'immense mission du Corbeau. Ce missionnaire proposa aux canadiens de Champlain de bâtir une église. On acheta de suite un vieux temple méthodiste avec un lot de terre de 8 sur 16 perches, au prix de $450. Avec les réparations considérables que l'on fit à cette bâtisse, le coût se monta à $800. Cette église fut bénie pendant l'été de 1860 par Mgr. de Burlington. On y plaça une cloche de $150. Quelques années plus tard la congrégation acheta un autre lot de terre avec une maison pour l'usage du missionnaire.

Dès l'année 1860 les familles canadiennes des villages Champlain, Perry's Mills et des environs furent régulièrement établies en mission, ayant le Père Françis pour desservant, et le Rév. O. Lasalle pour assistant. Cette première église mesure 70 x 80 avec galeries ; elle peut asseoir 600 personnes. Elle est insuffisante aujour-

d'hui ; espérons qu'après avoi. fait le service un quart de siècle elle aura bien méritée de faire place à une autre plus digne des sentiments religieux de la congrégation.

Voici la liste des prêtres desservants:

1859—1861 Rév. Francis Compenhoudt.

1861—1869. Rév. Octave Lasalle.

1869—1877. Rév. J. H. Carrières.

1877—Rév. F. X. Chagnon.

La population actuelle de la congrégation catholique est : 344 familles ; 1,920 âmes ; 1,010 communiants ; 143 propriétaires ; 247 voteurs ; 162 artisans ; 61 navigateurs ; 39 fermiers ; 22 charpentiers ; 1 forgerons ; 4 cordonniers ; 3 selliers ; un marchand meublier ; 4 commis marchands ; 3 artistes photographes. 10 rentiers ; 3 meuniers ; 15 mécaniciens ; 1 marbrier ; 4 serre-freins 13 maçons ; 5 boulangers, 2 barbiers ; 4 tailleurs ; un commis de banque ; 2 marchandes modistes ; 2 hôtelliers ; un docteur-pharmacien. Les offices publiques du village sont occupés par 2 syndics de corporation ; 2 collecteurs de taxes ; un maître des pauvres ; 2 syndics d'école publique.

Nous avons la majorité de la population dans la town et le village ; aussi majorité des votes dans toutes élections.

L'an dernier les catholiques de la town ont payé $4,200 de taxes sur un montant de $11,500. Les corporations en payaient $3,000. La congrégation de Champlain possède des propriétés qui lui ont coûté $12,500.

L'église est bien insuffisante pour les besoins du culte. Le presbytère est une magnifique maison en brique, à deux étages qui a coûté $6,000.

Nous avons une école française depuis 18 ans. Le Rév. M. Lasalle fut le premier missionnaire dans cette partie du nord de l'état, qui s'imposa le trouble et les sacrifices de maintenir une école catholique française. La première institutrice fut la Dlle. Monique Bourdeau, décédée il y a quelques mois, (Dame James Patry, jr.) Un bon nombre de jeunes gens de la congrégation doivent à cette femme dévoué et charitable le bienfait de savoir lire et écrire la langue française.

Notre école qui a eu son début en 1865 est aujourd'hui installée dans une jolie bâtisse en bois de 38 x 28, située sur une colline en arrière de l'église et reçoit toute l'année 70 à 80 éleves. Elle a pour instituteur l'habile professeur M. Jos. St. Maxens. On y enseigne les deux langues avec un égal soin et toutes les matières commerciales. Avant peu le journal français LE NATIONAL sera introduit comme livre de lectures, dans les deux premières classes.

Il y a huit ou dix familles catholiques irlandaises dans la congrégation ; mais dans toutes les familles on parle le français habituellement. Cet usage n'existe pas que dans les malheureuses familles qui ont perdu la foi catholique ; exemples frappants que pour être vraiment canadiens il faut être catholiques. Un grand nombre de nos concitoyens américains parlent facilement notre langue.

Sous le rapport matériel notre village manque entièrement d'industrie; deux ou trois grands propriétaires tiennent tout dans leurs mains et ils exercent un monopole qui empêche l'établissement de manufactures. Aussi, chaque année un bon nombre de familles émigrent dans les centres manufacturiers.

Malgré cela, nous sommes forts par le nombre et par le vote électoral. Puissions-nous l'être davantage par notre union! La population canadienne, en général, est paisible, honnête, sobre et animée de bonnes dispositions pour l'église et l'école. Une société de bienfaisance est en voie de s'établir parmi nous.

Il y a une société d'autel parmi les dames, et la société d'union de prières, et à la présente convention la congrégation de Champlain avec ses différents groupes est représentée par douze délégués.

Il y a beaucoup à faire dans nos congrégations canadiennes. Ce qui faut avant tout c'est l'instruction religieuse et commerciale. Le moyen de leur procurer ces bienfaits c'est le prêtre canadien avec une bonne école à côté de son église. Si nous manquons de ces deux moyens nous finirons certainement par perdre notre nationalité, et avec elle la foi catholique!

F. X. Chagnon, Ptre.

Congregation Canadienne de Plattsburgh, N. Y.

Plattsburgh est un des plus anciens centres des Etats-Unis, où se portèrent les canadiens. Pendant bien des années ils furent comme abandonnés, négligés. Ils furent toujours unis à la congrégation irlandaise jusqu'en 1853, époque où, devenant trop nombreux, ils en furent séparés pour former une congrégation distincte.

Monseigneur McCloskey, aujourd'hui cardinal de New-York, alors évêque d'Albany, confia à la congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, la charge de cette mission, qui comprenait alors toutes les campagnes environnantes dans un rayon de 30 milles, et qui forment aujourd'hui les paroisses de Redford, de Black Brook, de Danemora, de Rogersfield, de Cadyville, de Morissonville, et de Rand-Hill.

Les Rév. Pères Bernard et Sallaz, recevant une obédience de leur Supérieur, le Rév. Père Santoni, vinrent prendre la direction de cette nouvelle mission le 5 août 1853. La congrégation canadienne, en se séparant de la congrégation irlandaise, se trouvait sans chapelle, sans local pour le culte religieux. Tout était à créer. On s'organisa, on se constitua en paroisse. Puis en attendant qu'on eût construit une église, on loua une salle en brique. Mais bientôt pasteurs et paroissiens, animés d'un zèle ardent et d'un grand courage, voulurent élever à la gloire de Dieu une demeure plus digne et plus spacieuse.

Ce fut le 5 septembre de l'année 1853 que le Père Bernard enleva la première pelletée de terre, de l'en-

droit où devaient être jetées les fondations de la nouvelle église, en présence des syndics: D. Laforce, F. Danis, Jos. Fontaine, Louis Chauvin, et Z. Jourdonnais, et en présence d'un grand nombre d'autres citoyens.

Toute la population, encouragée par la parole ardente et par l'exemple du Père Bernard, fit des prodiges de bonne volonté. On sollicita des secours, même de nos frères du Canada. L'ouvrage fut poussé avec vigueur. Et après deux ans de zèle, d'efforts et de labeurs, et de la part des pasteurs et de la part des paroissiens, on parvint à élever le beau temple qui existe aujourd'hui, et qui mesure 167 pieds en longueur, y compris la sacristie; 64 pieds en largeur et 58 en hauteur.

Cette église fut bénie et dédiée par Mgr Guigues, évêque d'Ottawa, aidé de M. Migneault, curé de Chambly, qui avait visité ces missions autrefois pendant 25 ans; et elle fut mise sous le patronage de l'apôtre St. Pierre le 29 juin 1855. La première messe fut dite dans la sacristie le 4 février 1855.

Les vœux des canadiens de Plattsburgh étaient alors accomplis. Ils étaient organisés en paroisse, en congrégation canadienne. Ils possédaient un temple digne et convenable dans la jolie petite ville de Plattsburgh, dans un centre canadien, rue Cornélia, à 5 ou 6 minutes des bords enchanteurs du beau lac Champlain. Il n'y avait plus d'exil pour ce peuple, éloigné de la mère patrie. Il avait retrouvé son temple, ses autels, ses prêtres, ses sacrifices, ses cantiques d'allégresse.

Tels furent les temps héroïques de la fondation de la congrégation canadienne de Plattsburgh.

A la suite des années la congrégation prospéra et s'augmenta sous le souffle de la providence de Dieu. L'église fut achevée et embellie, telle qu'elle existe aujourd'hui, avec son architecture gothique, simple, mais régulière, et qui ne manque pas de grâce, avec ses vitreaux coloriés, avec son magnifique maître autel, qui vient d'être terminé au prix de $1,500.00; avec sa belle chaire et ses jolies stalles en frêne et en noyer noir.

A la droite de l'église s'élève le presbytère, édifice d'un style modeste, mais spacieux et confortable. De l'autre côté, à gauche s'élève le couvent, dirigée par les sœurs grises d'Ottawa, où les jeunes filles reçoivent avec les grades une éducation de première classe. Les mêmes sœurs ont aussi la direction d'une école primaire, où plus de 300 enfants, tant garçons que filles, vont recevoir l'instruction de l'esprit et du cœur.

Ces religieuses viennent de s'imposer d'énormes sacrifices pour élever une magnifique maison d'école à trois étages, qui fait l'honneur des canadiens. Malheureusement plusieurs de nos compatriotes semblent ne pas assez comprendre l'importance d'envoyer leurs enfants au couvent et aux écoles, dirigés par les sœurs.

Depuis sa fondation la congrégation canadienne de Plattsburgh et les missions ont été desservies par les

missionnaires suivants : les RR. PP. Bernard, Sallaz, Garin, Cauvin, Thérien, Mourier, Bournigalle, Lauzon, Trudeau, Gaudet, Lebret, Médevielle et Peltier. Les pasteurs actuels sont les Révs. Pères Amyot, Médevielle et Petit.

La congrégation canadienne de Plattsburgh a eu ses épreuves ; et qui n'en a pas; mais à l'heure qu'il est, elle parait être dans les meilleures conditions, dans les plus heureuses dispositions, dans une douce paix et dans l'union fraternelle, animée d'un beau patriotisme.

La congrégation semble entrer dans une ère de prospérité croissante. Le nombre de familles s'accroît avec les fabriques nouvelles. Plus de 630 familles canadiennes sont établies à Plattsburgh d'une manière permanente, donnant une population d'à peu près 3,300 âmes. L'année dernière il y a eu 1,750 communions ; 244 baptêmes, 50 mariages, 75 inhumations, 94 premières communions.

Les moyens de salut ne manquent pas à Plattsburgh. Le service religieux est régulier ; deux messes sont donnés chaque dimanche aux fidèles ; les cérémonies du culte sont imposantes ; trois associations : celle du St. Rosaire ; celle des enfants de Marie ; celle de l'Union de Prières, offrent de grands avantages à tous les sexes. Le cathéchisme est enseigné aux enfants tous les samedis et les dimanches de l'année, et chaque jour aux écoles des sœurs.

La morale publique de notre population est en général à un niveau qui fait honneur à notre nationalité. Notre peuple est bon en général, honnête, sobre, poli, laborieux, industrieux. Cependant je dois le dire à regret, il y a des exceptions. Un certain nombre de canadiens ne sont pas ce qu'ils devraient être. On voit un certain nombre de nos compatriotes, malheureusement trop nombreux, qui sont indifférents pour leurs devoirs religieux, pour l'assistance aux offices de l'église,pour la confession, pour la communion. Il y en a un certain nombre, qui ne se respectent pas,qui s'abandonnent à l'intempérance, aux querelles, aux médisances, etc, et qui deviennent par là le déshonneur du nom canadien.

Nous pouvons adresser encore un reproche à nos compatriotes en général, c'est de ne pas exercer assez leur influence dans les affaires publiques, de se laisser dominer par les autres nationalités, quand nous devrions réclamer la part de nos droits légitimes.

La plupart de nos canadiens ne sont pas riches; mais la plupart vivent à l'aise du fruit de leur travail journalier. Un bon nombre d'entre eux sont propriétaires d'un certain fonds ou emplacement. Ceux qui sont pauvres , le sont à cause de leur manque d'économie. Les canadiens sont en partie journaliers, artisans, menuisiers, voituriers, peintres, cordonniers, barbiers, etc. Il tiennent le premier rang par leur habileté dans les manufactures. Il y a quelques marchands qui semblent faire de bonnes affaires. Un médecin canadien, établi ici depuis quelques années, fait honneur à ses compatriotes. Il a su conquérir un

rang distingué par ses capacités en médecine, par son honorabilité publique, non seulement parmi les siens, mais aussi parmi les autres nationalités.

Le barreau et la presse ont aussi leurs représentants. Deux hommes, deux compatriotes, qui semblent animés du plus beau feu patriotique, pleins de capacité, sont venus dernièrement s'établir au milieu de nous, et ont entrepris l'œuvre si difficile, mais si importante et si patriotique de fonder un journal français, pour travailler à l'honneur et aux intérêts du nom canadien français. Honneur et gloire à ces hommes aux cœurs nobles et généreux, à l'esprit élevé, aux principes religieux et chrétiens.

Ils méritent bien, ces chers canadiens, de leurs compatriotes, dont ils se font les défenseurs et les porte-drapeaux, au milieu des nationalités étrangères.

Longue vie et succès au "NATIONAL." Compatriotes, soutenons une aussi belle œuvre, encourageons les nobles efforts de ces champions du nom canadien aux Etats Unis. Union, canadiens, et mettons en pratique les nobles résolutions discutées et adoptées par les membres de la 6e. convention des canadiens de l'Etat de New-York à Plattsburgh, et l'avenir du peuple canadien est à nous.

A. T. GAUTHIER.

ANNALES RELIGIEUSES DE LA TOWN CHAMPLAIN, N. Y.

Les émigrants de la France furent les premiers à s'établir dans la town de Champlain. Le premier gouverneur du Canada, capt. Samuel de Champlain était un fervent catholique romain; il fit la découverte auquel il donna son nom en l'année 1610.

Les Pères Jésuites accompagnaient les premiers colons français qui ouvrirent les premières terres sur les bords du lac Champlain. Des missionnaires suivaient toutes les expéditions militaires contre les Iroquois, dans le but de convertir à la foi catholique ces tribus sauvages si cruellement hostiles à toute civilisation. "Le salut d'une âme" disait Champlain "vaut mieux pour moi que la conquête d'un empire."

Les catholiques romains bâtirent un Fort sur l'Ile La Motte en 1665 et formèrent quelques établissements.

En 1733 des colons français s'établirent sur le côté sud de la rivière Richelieu, maintenant Caldwells Manor, P. Q. Et dix ans plus tard, on trouve une douzaine de familles françaises catholiques, établies à Windmill Point, aujourd'hui Alburg, Vt.

En 1843 quelques établissements français se faisaient sur les bords du lac Champlain à Chazy et Beekmantown.

En 1763 les frères Laframboise étaient déjà établis avec leur famille, sur la rivière Chazy, il y avait quelques autres établissements jusqu'au Fort Montgomery. Tous ces premiers colons étaient français canadiens et fervents catholiques.

La town de Champlain fut organisée en 1788. Mais quatre ans aupa-

ravant un parti, composé de canadiens, et de refugiés, venant de la Nouvelle Ecosse, ayant obtenu du gouvernement des Etats-Unis, une certaine concession de terres ouvrirent des établissements sur la rivière Chazy et à Rouses Point. En 1784 on trouve le Capt. Jacques Rouse, Capt. L. Olivier, Pierre Ayotte à la Pointe du Fer, Toussaint Livernois, à la Point Harbor. A la même date on rencontre à l'endroit où est le village de Coopersville, les familles de Prisque Asselin, Capt. A. Paulin, Amable Paulin. Lieut. Pierre Boileau, Amable Boileau, et beaucoup d'autres. Ces colons avaient été soldats pendant la guerre de l'indépendence. Ils vinrent s'établir ici longtemps avant les colons américains. Ils étaient tous bons catholiques.

La tradition a conservé le bel exemple des familles Asselin et Boileau qui se réunissaient tous les dimanches dans une pauvre maison d'école en log, pour prier publiquement et chanter des cantiques qu'ils avaient appris de leurs pères.

Ces premiers colons canadiens-français devaient être visités de temps à autre par des missionnaires Jésuites venant du Fort Laprairie.

L'EGLISE ST. JOSEPH DU CORBEAU.

Avant la guerre de 1812 des missionnaires venaient assez rarement visiter les familles catholiques de la Town Champlain. La messe fut dite pour la première fois en l'année 1818 quand le Rév. Pierre Mignault, vint de Chambly, visiter les catholiques du village Champlain, de Rouses Point et du Corbeau. Il offrait le St. Sacrifice dans des maisons privées.

A Champlain la première messe fut dite dans la maison de Louis Marney.

Bientôt le Père Mignault fit bâtir une petite chapelle sur le bord de la rivière Chazy, à quelques cents pieds seulement de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église St. Joseph du Corbeau. Cet édifice, construit en *log*, était bien misérable, mais il fut un centre de ralliement et de grandes consolations pour ces pauvres familles.

Quelques années plus tard cette petite chapelle brûla, mais on en bâtit une autre au même endroit.

En 1828 le Rév. Victor Dugas vint résider au Corbeau, qu'il continua a desservir jusqu'à sa mort en 1844.

Le Père Louis Lapie, prêtre français comme le précédent, arriva, en passant par le Canada, pour desservir l'église du Corbeau. Il bâtit une nouvelle église de 100x50, en pierre, avec une cloche qui coûta $113.00. La congrégation dépensa $3,000 pour l'église et la maison du prêtre missionnaire.

Le Père Lapie était alors le seul prêtre pour répondre aux besoins spirituels des catholiques d'une grande partie du comté Clinton.

Voici les noms des pasteurs de l'église St. Joseph.

Rév. P. M. Mignault, 1818—1828.
Rév. Victor Dugas, 1828—1844.
Rév. Louis Lapie, 1844—1854.

Rév. Louis Lebarbanchon, 1856—1857.

Rév. Jacob Sasseville, 1857—1859.

Rév. Francis Vancompenhoudt, 1860—1861.

Rév. Antoine Boyer, assisté du Rév. Crevier, 1862—1865.

Rév. J. B. Legrand, 1865—1866.

Rév. Louis Lapie, (second terme) 1867—1873.

Rév. F. N. Roy, 1875—1877.

Rév. J. N. Beaudry, 1878—1880.

Rév. A. A. Thomas (pasteur actuel) 1881.

Plusieurs autres prêtres ont desservis l'église du Corbeau temporairement ou comme assistants. L'église St. Joseph est la mère de tous les autres centres religieux du comté. Il y a aujourd'hui environ 160 familles; la plupart sont des fermiers très à l'aise. Mais l'esprit de foi laisse beaucoup à désirer. Un certain nombre ont apostasié; ceux qui ont conservé la foi parlent tous le français. Depuis quelques années le sentiment national se réveille beaucoup parmi ces vieilles familles canadiennes; l'esprit religieux également y fait des progrès remarquables.

L'EGLISE ST. PATRICE DE ROUSES POINT

Ce fut sous la direction du Rév. Lebarbanchon que les familles catholique de Rouses Point songèrent à s'organiser en paroisse. Le projet fut décidé le 31 mai 1857.

Le Rév. Sasseville fit exécuter le projet pendant l'année 1851. Le 24 juin, fête St. Jean Baptiste, le Rév. M. Mignault bénit la première pierre de l'église en briques qui existe aujourd'hui. Quarante ans auparavant ce vénérable curé missionnaire avait béni la première chapelle de la town de Champlain, et problablement de tout le comté Clinton. L'église de Rouses Point fut dédiée au culte en septembre 1858 sous le vocable de "St. Patrice" et bénie par Mgr. De Goesbriand, de Burlington. Le terrain où est bâtie l'église et la maison du prêtre est 125 acres et coûte $300.00 seulement à cause des donations de quelques citoyens.

L'Eglise St. Patrick qui est bien finie aujourd'hui coûte au delà de $5,000. La maison $3,000.

Les premiers trustees furent W. Collopy, R. Condon, John Myers, Sweney, Ambroise David.

Les prêtres desservants :

Rév. Sasseville, 1858—1859.

Rév. Francis Vancompenhoudt, 1859—1861.

Rév. Octave Lasalle, 1861—1866.

Rév. Louis Lapie, 1866—1869.

Rév. James Scanlon, 1869—1871.

Rév. L. D. Laferrières, 1872—1873

Rév. D M. Archambault, 1873—1875.

Rév. Francis Poissons, 1875—1876

Rév. James Scanlon. 1877—1879.

Rév. James Devlin, 1879—1881.

Rév. James H. Conroy, 1887—1883

Rév. John Talbot Smith, pasteur actuel.

La congrégation est d'environ 150 familles les deux tiers sont canadiens-français. La jeune génération canadienne parle très-peu le français. Les

canadiens négligent beaucoup leur église. Il y a deux docteurs canadiens, un pharmacien, un conducteur de chars, et un bon nombre de familles à l'aise. Il n'y a pas d'école catholique. Un bon journal français reçu et lu par un grand nombre de ces familles canadiennes serait un puissant moyen de réveiller l'esprit national.

UN DELEGUE DE LA CONVENTION.

CONGREGATION DE ROGERSFIELD, N. Y.

La congrégation de Rogersfield, fondée en 1874, comprend aujourd'hui environ trois cents familles canadiennes et une centaine de familles irlandaises. La première messe a été dite à Rogersfield par Mgr. Lorrain, Vic. Apost., de Pontiac, lorsqu'il n'était encore que curé de Redford. Il pouvait y avoir alors tout au plus une douzaine de maisons. Aujourd'hui c'est le plus gros village du comté Clinton après Plattsburgh. Mgr. Lorrain ayant été appelé au poste de vicaire général du diocèse de Montréal, fut remplacé à Redford par M. Décaries, aujourd'hui curé des Tanneries. M. Décaries continua à desservir Rogersfield ; ce fut lui qui bâtit l'église. En 1881 Mgr. l'évêque d'Ogdensburgh érigea Rogersfield en paroisse et le premier curé résidant fut M. Lecourt. Après une desserte d'un an M. Lecourt ayant laissé le diocèse, fut remplacé par M. Lachance, le curé actuel.

Les canadiens qui habitent Rogersfield sont tous employés de la *Chateauguay Ore Bed Company* qui exploite les riches mines de fer situées dans cette partie des Adirondacks. La plupart sont mineurs, ce qui n'empêche pas qu'un certain nombre exercent différentes industries nécessités par les besoins de la compagnie. Pas un seul n'est propriétaire, la compagnie ayant tout le privilége exclusif de possession dans cette partie des montagnes.

Nous n'avons pas encore d'école catholique quoique le besoin s'en fasse grandement sentir, mais cette lacune sera comblée dès que notre église et notre presbytère seront terminés. La place étant relativement nouvelle il s'en suit qu'il y a beaucoup à faire. Cependant avec la bénédiction du ciel nous avons pu faire de grandes améliorations depuis un an et nous espérons qu'avant longtemps notre établissement religieux fera honneur à notre localité.

Le curé de Rogersfield dessert encore quelques autres postes de moindre importance tels que Bradley Pond, le *settlement* 81, la Junction etc., etc.

F. X. LACHANCE, Ptre.

CONGREGATION CANADIENNE DE WHITEHALL, N. Y.

Après les "troubles de 1837" quelques familles canadiennes viennent s'établir à Whitehall et dans les environs.

A cette époque il se faisait sur le Lac Champlain un commerce considérable : les chemins de fer ne sillonnant pas le pays comme aujourd'hui, la

voie d'eau était le seul moyen facile de communication entre le Canada et les Etats-Unis.

La population catholique très peu nombreuse était fort disséminée, et les prêtres alors très rares, toujours en route, visitaient une ou deux fois l'an ces familles dispersées.

Le Rév. M. Mignault, curé de Chambly, ayant reçu des Evêques Dubois et Hughes de New-York la permission de s'occuper des canadiens établis sur les bords du lac Champlain, s'acquitta avec zèle, plusieurs années durant, de cette difficile mission. Plusieurs des plus vieux citoyens de Whitehall se rappellent encore les visites annuelles du vénérable prêtre.

Le passage de Mgr. Forbin Sanson, Evêque de Nancy, deux ou trois visites de Mgr. Bourget en route pour Rome ou de retour de la ville éternelle, ont laissé ici des traces ineffaçables.

Le Rév. M. Guerdet aujourd'hui curé de l'église St. Jean, de Syracuse, fut le premier prêtre véritablement résident à Whitehall, quoiqu'il fut chargé de Port Henry, Ticonderoga, Granville, Sandy Hill et Glens Falls.

C'était en l'année 1842, une église à cette époque fut bâtie grâce aux efforts du Colonel A. Renois et de quelques autres citoyens aujourd'hui décédés. Le service religieux se faisait alors dans les deux langues car il y avait une population irlandaise assez nombreuse.

A l'automne de 1844, le Rév. M. Guerdet fut remplacé par le Rév. M. Doyle. Celui-ci eut pour successeur en décembre 1846, Messire M. Olivetti, prêtre italien récemment arrivé au pays. Les régistres alors tenus d'une manière assez imparfaite ne nous permettent pas de préciser les dates. Transferé à Port Henry au mois de décembre 1858 ce prêtre y fut assassiné quelque temps plus tard sans que l'on ait pu découvrir l'auteur du meurtre. On montre encore à quelques cents pieds de la fonderie Bay State, sur le bord du lac, l'endroit où fut trouvé le cadavre du prêtre portant des marques de violence ; le vol était incontestablement le motif du meurtre.

Le dernier acte aux régistres de Whitehall, du Rév. M. Olivetti, porte la date du 14 novembre 1858.

Le premier acte du Rév. L. Desrochers est daté du 11 décembre de la même année. La population catholique canadienne et irlandaise de Whitehall et Granville était alors d'environ 350 familles.

Au commencement de l'année 1867 les canadiens commencèrent à agiter la question d'une séparation. Des difficultés de toutes sortes surgissant à chaque instant rendaient la chose certainement désirable mais il y avait beaucoup d'obstacles à faire disparaître. Après bien des pourparlers avec les autorités religieuses la question fut enfin décidée dans le sens favorable aux canadiens.

Sur ces entrefaites deux citoyens, M. David Préfontaine et M. Antoine Provost, avaient acheté une église anglicane (épiscopal) transformée en école. Les titres en furent donnés à Mgr. l'évêque d'Albany qui nomma

le Rév. M. A. Payette, curé de l'église Notre-Dame des Victoires. Ce monsieur avait précédemment desservi les canadiens et les irlandais réunis depuis le mois de novembre 1867. La division officielle eut lieu le 21 janvier 1868.

L'église allongée, séparée, fut consacrée au culte par le Rév. P. E. Wadhams, vicaire général du diocèse d'Albany, le 27 septembre 1868.

Le Rév. M. Wadhams, aujourd'hui évêque d'Ogdensburgh, avait été quelques années auparavant le recteur de la dite chapelle, alors qu'il était ministre de l'église anglicane (*épiscopal*).

Plus tard une magnifique propriété fut achetée dans l'un des plus beaux endroits du village pour y construire une église plus vaste, mais la crise de 1873 et une grande diminution de la population canadienne résultant de la crise financière même, firent ajourner ce projet.

Au mois de juin 1877, le Rév. M. Payette donna sa démission pour accepter une cure aux environs de St. Paul, Minnesota.

Mgr. d'Albany étant alors à Rome pour affaires importantes ne put donner immédiatement un successeur au Rév. M. Payette. Au mois de décembre (21-1877) Mgr. E. C. Fabre, évêque de Montréal, sur la demande de Mgr. McNierney d'Albany, chargea le Rév. L. T. Adam de la desserte des canadiens de Whitehall. Ce monsieur, avec le généreux concours de ses paroissiens vit ses efforts couronnés de succès, au delà de toute espérance. Des réparations importantes furent faites à l'église et au presbytère, une école gratuite fut établie et malgré les dépenses considérables encourues pour ces diverses œuvres, la situation financière de la congrégation est excellente. Non seulement il n'y a pas de dettes, mais le dernier compte rendu annuel accusait un excédant de recettes de $900.00.

La population canadienne de Whitehall est d'environ 1,000 âmes. Les propriétaires fonciers sont au nombre de 90. La population est stable mais n'augmente que très peu; quelques familles de temps à autre se dirigeant vers les grands centres manufacturiers.

Il y a deux sociétés de secours mutuels qui comptent environ 100 membres.

Chacune possède des meubles, insignes, drapeaux, bannières, au montant de $400.

La société St. Joseph fondée en 1868 a un avoir de près de $400 en banque.

La société St. Jean-Baptiste fondée en 1881 possède $300 en banque.

Toutes deux sont dans une excellente condition et tout en venant en aide à leurs membres respectifs, en temps de maladie, entretiennent le sentiment patriotique et religieux chez les canadiens français de Whitehall, N. Y.

L. T. ADAM, Ptre.

———

STATISTIQUES DE LA PAROISSE ST. MATHIEU DE BLACK BROOK, N. Y.

La mission de Black Brook ne date que de 1875. Avant cette époque les catholiques de la localité allaient à Ausable Forks entendre la messe et recevoir les sacrements. Le 27 avril 1875 le Rév. Père Smith y bâtit une église de 60x40 pieds et une sacristie de 30x24 pieds y compris le sanctuaire. Il desservit cette mission pendant un an et trois mois et fut remplacé par le Rév. Père Scheild qui en eut la desserte pendant deux ans et quelques mois ; puis le 6 février 1879, le Rév. Père Scanlon vint demeurer à Black Brook et desservit la paroisse un an et cinq mois. Il fit plâtrer l'église et fit faire des bancs et enfin une autel qui devait plus tard servir de vestiaire. Le Rév. Père Scanlon prit la desserte de la paroisse tout en étant curé de Ausable Forks. Il la desservit pendant onze mois, et orna l'église d'un bon orgue. Ce bon prêtre mourut subitement à Watertown, N. Y., en 1880. Le Rév. Père Scheild revint à Ausable Forks pour desservir les deux missions de Ausable Forks et de Black Brook. Il ne les desservit que trois mois, quand la mort vint l'enlever à ses chers paroissiens à la suite d'une courte maladie, le 18 janvier 1881. La mission resta sans prêtre jusqu'au mois de mai. Alors Mgr. P. E. Wadhams la confia au Rév. P. Thomas Carroll, qui en eut charge pendant un an, deux mois et trois jours. Il y fit beaucoup d'améliorations, fit faire un joli autel, fit finir l'intérieur de l'église en fresques, embellit l'église de trois jolies statues, acheta un calice, un ostentoire, une chape d'or, etc., ce qui contribue beaucoup à rehausser aujourd'hui la beauté du culte divin. Les paroissiens pleins d'amour pour leur zèlé pasteur, donnaient généreusement chaque fois que ce dernier en faisait la demande. Il en profita pour faire construire dans la même année une résidence pour le prêtre à quelques pas seulement de l'église. Pendant le temps qu'il eut charge de la paroisse de Black Brook, il sut par son activité, son zèle, son travail et les améliorations importantes qu'il fit faire à l'église et au village gagner la confiance et l'estime des gens de la localité. Mais une cruelle maladie le força le 10 juillet 1882 à abandonner sa chère mission.

Le 21 juillet de la même année, Mgr. P. E. Wadhams confia le soin de cette mission au Rév. Père Michel Charbonneau ainsi que celles de Union Falls et Bloomingdale. Il trouva la mission du Black Brook bien fournie de tout ce qui était nécessaire pour le bien aise d'un pasteur, mais le tout grevé d'un peu de dettes. Il était dû $780,18 à la compagnie Rogers ; $600 à Pierre Desceault ; $600 à D. Douglass ; $100 à Charles D'Avignon ; $44 à M. Hornick, de Plattsburgh ; $16.56 à M. Herron ; $16.45 à M. Featherstone et $13 à M. Paradis, ce qui dans le commencement lui a valu quelques heures d'ennui, en trouvant ses nouveaux ouailles dans un profond découragement, tant à cause de leurs

dettes que de la prompte séparation d'un pasteur qu'ils aimaient. Ce ne fut qu'après cinq ou six mois de luttes que le courage est revenu et que les catholiques de Black Brock se mirent à l'œuvre pour faire face aux difficultés qui se présentaient, à payer les dettes contractées et subvenir aux dépenses ordinaires de la congrégation. Pour obtenir ce but, il fut décidé d'augmenter la rente des bancs et d'établir le support à $4.00 par an. Cette décision créa de nouvelles difficultés, mais qui furent de courtes durées, à cause de l'énergie des plus zélés. La justice de ce procédé fut bientôt reconnue, et on s'empressa d'obéir à l'autorité diocésaine.

Aujourd'hui les dettes sont presque éteintes et de nombreuses améliorations sont faites tous les ans à l'église sans que cela crée aucune dette nouvelle, et les dépenses annuelles se paient au fur et à mesure qu'elles se présentent. Les citoyens de Black Brook ont mis dans le clocher de leur église une cloche du poids de 922 livres, dont le son magnifique réjouit tous les cœurs des fidèles. Ils sont orgueilleux d'avoir préparé à leur pasteur un bon terrain autour du presbytère en y apportant plusieurs centaines de tombreaux pleins de terre et en clôturant le terrain et y faisant de bons trottoirs. Outre ces améliorations qui ont coûté plusieurs centaines de piastres, ils ont encore payé cette année plus de deux à trois cents piastres sur la vieille dette.

La mission de Black Brook compte 145 familles catholiques, savoir : 123 familles canadiennes et 22 familles irlandaises, toutes animées des meilleures dispositions.

La mission de Union Falls est purement irlandaise et ne compte que 60 familles. Il y a en cette localité une petite chapelle de 40x24 pieds.

La mission de Bloomingdale compte 35 familles, dont 20 canadiennes et 15 irlandaises.

Le Rév. Père Smith, en 1875, commença à bâtir une église de 60x40; mais les moyens venant à lui manquer, il abandonna ce projet et cette mission fut un temps quelque peu négligée, à cause du petit nombre de catholiques qui s'y trouvaient et de la grande distance à parcourir. Au mois d'octobre de l'année dernière le Rév. M. Charbonneau se mit à l'œuvre avec son syndic, M. Henri Desrochers et Madame George Whitman, pour bâtir un petit temple à la gloire de Dieu. Il fit jeter à terre la vieille charpente déjà toute pourrie et éleva à la place une chapelle de 40x27 et le printemps dernier il eut le bonheur de dire la messe pour la première fois dans ce nouveau temple et de donner la première communion à 13 enfants ou jeunes gens de la dite mission. Nous devons en grande partie le succès de cette entreprise à M. Henri Desrochers, qui avec sa bonhomie, son honnêteté, gagnait tous les cœurs à souscrire quelque chose pour son église. S'adressant à quelqu'un, il disait : "Tu sais qu'on est pauvre et que je n'aime pas à faire de passe-droits ; c'est pour cela que je te de-

mande quatre ou cinq cents, c'est-à-dire $4 ou $5, car je n'aimerais pas qu'il fut dit que Desrochers ne t'a rien demandé." De sorte que tous, protestants comme catholiques, infidèles et franc-maçons mêmes ont donné abondamment et nous profitons de cette occasion pour leur offrir nos plus sincères remerciements.

M. CHARBONNEAU, Ptre.

LES CANADIENS-FRANCAIS D'OSWEGO, N. Y.

La congrégation canadienne d'Oswego, N. Y., a été établie il y a une quarantaine d'années. Le premier prêtre qui a desservi cette congrégation était français, M. l'abbé Fortier. Il fut remplacé plus tard par M. l'abbé Guerdet, qui demeura une vingtaine d'années pasteur de cette congrégation. Sous son administration, l'église canadienne fut ouverte à la population irlandaise et la congrégation devint mixte. Petit à petit les canadiens s'éloignèrent de l'église et les irlandais dominèrent. Il y a quinze ans M. l'abbé Guerdet fut remplacé par le Rév. Père Griffa, prêtre italien. En 1870, M. l'abbé F. X. Pelletier, mort depuis à Olmsteadville, diocèse d'Ogdensburgh, fut nommé pour desservir les membres canadiens et français de la congrégation. Pendant un an les deux congrégations se servirent de la même église—l'église Ste. Marie. Après beaucoup de difficultés il fut convenu que la congrégation irlandaise donnerait $7,000 aux canadiens et que ceux-ci renonceraient à tout droit sur l'église Ste. Marie. Les canadiens achetèrent alors un ancien temple spiritualiste, et le 20 mai il était béni et consacré au culte catholique sous le patronage de St. Louis, roi de France. Il y avait alors à Oswego, 560 familles tant canadiennes que françaises. Depuis la crise de 1875 et 1876, au-delà de 200 familles ont quitté pour l'ouest. Actuellement la congrégation se compose de 300 familles habitant la ville et de 50 familles habitant la campagne. Il y a une école dirigée par les Sœurs de Ste. Anne. L'an dernier elles étaient au nombre de huit et elles ont donné l'enseignement à 113 petits garçons et 170 petites filles. Pendant quelques années l'église a été dans une très mauvaise position financière, la dette s'étant élevée au montant de $18,000. Actuellement la dette n'est plus que $3,300. En 1876, le Rév. Père Pelletier fut remplacé par le Rév. Père Sicard de Carufel auquel succéda en 1877 le Rév. Père I. Forget et à celui-ci en 1879 le Rév. Père Charette qui dessert encore actuellement cette congrégation.

Dans le comté d'Oswego il y a encore un groupe de canadiens se livrant à l'agriculture. Ils sont au nombre d'une trentaine de familles, à environ 30 milles d'Oswego, dans la municipalité de Redfield et Boylston. Ils ont la visite du prêtre tous les deux mois. D'autres canadiens sont dispersés dans tout le comté et s'a-

donnent à l'agriculture ou travaillent dans les manufactures, surtout à Fulton où l'on compte à peu près 60 familles canadiennes dont un bien petit nombre fréquente l'église. A Mexico, Colosse et la Petite France, il y a un nombre considérable de familles françaises établies sur des terres depuis plusieurs années et qui vivent dans l'aisance. Elles sont desservies par un prêtre de Syracuse.

Non loin d'Oswego, à Auburn, dans le diocèse de Rochester, il y a aussi une centaine de familles canadiennes. Malheureusement, comme il n'y a pas de prêtre canadien pour les desservir, elles fréquentent peu l'église. Les congrégations canadiennes de Rochester et de Buffalo sont florissantes. Chacune compte à peu près 300 familles.

Jos. Charette, Ptre.

LES CANADIENS-FRANCAIS DE BUFFALO, N. Y.

Le Rév. R. Faure, D. D., recteur de l'église St. Pierre, donne le rapport suivant des canadiens français de Buffalo, N. Y. :

1. Il y a environ 150 familles canadiennes qui sont desservies à l'église St. Pierre spécialement bâtie pour la colonie française.

2. Les parents des familles canadiennes parlent tous le français habituellement ; mais les jeunes gens au-dessous de 25 ans parlent l'anglais la plupart du temps, même dans leurs familles.

3. Il y a une école catholique, à l'église St. Pierre où l'on enseigne le français ; mais comme les enfants n'ont pas l'habitude de parler cette langue, toutes les explications se donnent en anglais.

4. Le catéchisme est enseigné en français et en anglais, mais il n'y a que peu qui l'apprenne en français.

5. A l'eglise St. Pierre toutes les instructions se donnent en français ; mais elle est fréquentée surtout par les français, bien qu'il y ait aussi un grand nombre de canadiens.

6. Je suis le seul prêtre, dans Buffalo, qui s'occupe des canadiens ; mais comme ils comprennent tous l'anglais, qu'ils sont disséminés dans toute la ville, ils vont habituellement à l'église la plus rapprochée de leur demeure.

7. Je pense qu'ils fréquentent l'église assez régulièrement quoiqu'il y ait un peu de négligence sous ce rapport.

8. En général ils travaillent dans les mines de fer et sur les chemins de fer.

9. Il y a très peu de propriétaires parmi les canadiens de Buffalo.

10. Il y a une église française depuis quarante ans.

11. Les principales familles que je connaisse ont pour chefs :

M. Timothé Gingras,
M. le docteur Dagenais,
M. Félix Bélanger, (*Baker*),
M. Joseph Carpentier,
M. Michel Dufresne,
M. Jean Désourdi,
M. Edouard Grignon,
M. ——— LaVictoire,
M. F. X. Picard,
M. Michel Valiquette.

12. En général les canadiens n'occupent pas de positions influentes ; ils sont pauvres, et à cause de leur éloignement de l'église il est difficile de leur faire du bien. Si on les rencontre, et qu'on leur dise de venir à leur église, ils répondent que c'est trop loin. Il n'y a pas grand moyen de les grouper, attendu que leurs occupations les obligent à demeurer loin de leur église.

CONGREGATION DE BRUSHTON, N. Y.

La congrégation de Brushton se compose, comme beaucoup d'autres autour, de canadiens et d'irlandais en proportions à peu près égales. Cette mission était autrefois attachée à celle de Malone. En 1870 le Rév. D. Archambault fut nommé par Mgr. Conroy, évêque d'Albany, pasteur résident. Il eut pour successeur le Rev. P. J. Ryan, et en 1876 le présent pasteur, le Rév. G. J. Normandeau lui succéda. Nous avons ici plusieurs noyaux de canadiens qui n'occupent pas en général les terres les plus fertiles et qui ne sont pas à l'aise. Ils sont, à part de quelques exceptions, attachés à l'Eglise.

Cependant une mission attachée à celle-ci, St. Regis Falls fait exception ; une compagnie exploite actuellement les ressources des Adirondacks et emploie à cet effet de l'aide essentiellement canadienne. Nous devons y bâtir une église prochainement, la population se compose de gens venant de Trois-Rivières, Québec, Saguenay et même de plus bas, ils sont le choix de la compagnie qui ne veut pas d'autres employés. Un ministre méthodiste s'y est établi dès l'abord avec un salaire de mille piastres, mais tous ces efforts n'aboutiront à rien ; l'œuvre de convertir des canadiens qui ont passé entre les mains de prêtres canadiens n'est pas chose si facile. Nous leur donnons la messe une fois par mois, et cette messe est chantée par les hommes qui ont apporté leurs livres de chant avec eux.

Cette place promet de prendre des proportions, attendu que maintenant un chemin de fer la relie à celui-ci. On commence aussi à bâtir dans un autre endroit plus haut qui sera le centre des opérations de la Compagnie ainsi dans quelques années les canadiens qui seront assez nombreux, et bien organisés, pourront avoir un prêtre canadien résidant au milieu d'eux. La compagnie doit-on ajouter, comprend la nécessité pour leur monde d'avoir une église et demande elle-même qu'ils aient un prêtre résidant.

Je suis fâché de ne pouvoir vous donner des détails plus intéressants sur ces missions.

G. J. NORMANDEAU, Ptre.

CLUB DEMOCRATIQUE DE LA VILLE DE NEW YORK.

J'ai l'honneur de faire rapport en conformité avec vos règlements :

Que l'état du club démocratique national des canadiens de New York et des environs est des plus prospère ; que le nombre de ses membres s'accroît de jour en jour, et que le club promet les plus heureux résultats dans un ave-

nir prochain. On se prépare à prendre une part active à la campagne électorale de 1883.

La population canadienne-française de New-York et des environs est de plus de sept milles.

Nous comptons des représentants dans toutes les professions libérales et toutes les industries, ainsi que dans la plupart des branches du commerce; mais l'industrie qui compte le plus de représentants est celle de la construction des bâtisses dans tous ses détails.

F. CHAGNON, Ass.-Sec.

CONGREGATION DE GOUVERNEUR, N. Y.

En 1850, il n'y avait que deux familles catholiques à Gouverneur. La congrégation de Gouverneur se compose maintenant de 68 familles. Sur ce nombre, il y a 42 familles canadiennes-françaises. Les catholiques sont généralement pauvres et sont pour la plupart employés à travailler dans les moulins. De 1850 à 1873, les catholiques furent visités de temps en temps par les prêtres d'Ogdensburgh. En 1874, ils achetèrent une vieille église méthodiste, laquelle fut détruite l'année suivante par un incendie. L'église actuelle a été construite et inaugurée en 1875. Elle a coûté $4,000. Le premier prêtre résidant a été le Rév. Th. Kelleher, en 1877, je crois. La congrégation de Gouverneur fut ensuite desservie par le Rév. M. Kelly, curé de Rossie. Le second prêtre résidant a été le Rév. D. Guilbault, du 5 janvier 1882 au 1er mai 1883. Votre humble serviteur est le troisième prêtre résidant et le deuxième prêtre canadien desservant la congrégation de Gouverneur. Les canadiens sont généralement pauvres et sont employés à travailler dans les moulins. Ils parlent généralement l'anglais dans les familles, mais nous espérons qu'ils se corrigeront de cette mauvaise habitude. En cela ils ne feront que suivre les conseils que leur a donné Mgr. Wadhams, lors de sa visite dimanche dernier. Monseigneur leur a fortement recommandé de *parler français* dans la famille, d'enseigner les prières *en français*, et de leur faire apprendre le catéchisme aussi *en français*. Puissent ces recommandations du premier pasteur du diocèse être suivies à la lettre, et la congrégation de Gouverneur sera bientôt une belle congrégation canadienne.

A la congrégation de Gouverneur est attachée la desserte de Keene Station. Il y a dans cette mission 34 familles catholiques. Sur ce nombre il y a 19 familles canadiennes. Tous sont employés à travailler aux mines de la compagnie Rossie Iron Works. Ils ont une chapelle provisoire.

E. C. LARAMEE, Ptre.

En attendant la rédaction des autres rapports, le Rév. F. X. Chagnon, de Champlain, donne lecture du travail suivant.

QUELLE EST LA CONDITION PRESENTE DES CANADIENS-FRANCAIS DE L'ETAT DE NEW YORK?

Monsieur le président.

Nous sommes en ce moment, réu-

nis en convention pour rechercher les meilleurs moyens d'améliorer la condition sociale des canadiens-français de l'état de New-York.

Pour bien traiter une aussi importante question, messieurs, il faut l'étudier dans toutes ses parties ; également que pour juger sagement un peuple, il faut connaître son caractère, ses antécédents, ses aptitudes, ses faiblesses et ses forces.

De là il m'a paru d'une importance majeure, en acceptant l'honorable invitation de vous adresser la parole, d'exposer nettement quelle est la condition présente des canadiens-français de l'état de New-York.

Les informations que j'ai à vous donner, messieurs, je les ai puisées aux meilleures sources possibles. Les jugements que je porterai sur les canadiens, mes frères et mes compatriotes, je les appuyerai sur mes nombreuses relations que j'ai eues avec un grand nombre de centres canadiens; enfin, messieurs les moyens que j'aurai l'honneur de proposer je les ai trouvés dans mon dévouement, pour la cause nationale. Oui messieurs, j'ai lu beaucoup d'écrits faits sur les canadiens-français des Etats Unis ; j'ai entendu bien des discours sur le même sujet; j'ai pris une large part dans toutes les délibérations de nos conventions nationales ; j'ai visité un grand nombre de localitées habitées par nos nationaux ; j'ai recueilli une foule de statistiques sur le nombre des canadiens, sur leurs moeurs, sur leur condition sociale ; et je dois vous déclarer en toute sincérité : nos compatriotes, canadiens-français ne sont pas justement connus, non-seulement au Canada, mais même par nous, messieurs, nous qui prétendons, avec raison, être la classe dirigeante parmi eux ; nous qui devrions par devoir sacré, connaître parfaitement nos frères, et travailler de toute notre énergie à améliorer leur condition.

L'état de New York est divisé pour les fins religieuses en six diocèses : New York city, Brooklyn, Albany, Buffalo, Rochester et Ogdensburg.

Les canadiens-français se trouvent en plus grand nombre dans les diocèses d'Albany et d'Ogdensburg, puis dans ceux de New York et Brooklyn : Buffalo et Rochester renferment aucun groupe très important de nos nationaux.

J'ai devant moi, messieurs, des statistiques de quarante-neuf localités me donnant le nombre approximatif des canadiens-français, leur condition religieuse et industrielle. D'après ces informations que j'ai puisées le plus souvent auprès des prêtres desservant nos compatriotes, il y aurait 56,450 canadiens qui se proclament catholiques.

Le comté Clinton seul en compte bien 19,200 sur une population de 51,000 âmes.

Ces quarante-neuf centres canadiens que j'ai étudiés spécialement ont, la plupart, des prêtres de leur nationalité.

On compte 1011 prêtres catholiques dans six diocèses qui divisent l'état de N. Y. Sur ce nombre nous trouvons cinquante-neuf prêtres dont les noms

indiquent la nationalité canadienne ou française.

Nul doute, messieurs, qu'un nombre considérable de nos nationaux se trouvent encore repartis dans différentes congrégations, desservies par des prêtres étrangers à leur nationalité. Ce fait est regrettable le plus souvent. Espérons néanmoins qu'avec le temps et l'éducation se répandant, nous pourrons nous-mêmes, fournir des missionnaires canadiens à tous les centres où la grande majorité est canadienne.

Voilà pour le nombre et la condition religieuse des canadiens-français de l'état de N. Y.

Maintenant quel est leur état moral et matériel? C'est un fait bien acquis à la connaissance de tout homme qui a étudié quelque peu les canadiens de toute l'Union, ils sont certainement plus moraux que toutes les autres nationalités de ce pays ; et cela, malgré le peu de décorum que l'on déplore avec raison dans leurs habitudes. Un seul fait indéniable peut pleinement justifier ce jugement. N'est-il pas incontestable que généralement la croissance naturelle est plus forte parmi les canadiens-français que dans toute autre nationalité? Et n'est-ce pas le thermomètre de la moralité d'un peuple. Je dirai plus : que l'on consulte les actes de naissances de n'importe quel groupe de canadiens de l'état, et nous trouverons que le nombre est aussi grand que dans aucune paroissedu Bas-Canada, comparé avec le même chiffre de population. Si nous visitons les trois prisons d'état nous trouverons un autre fait au crédit des canadiens-français. Le nombre des détenus est moins élevé, proportion gardée à la population, que pour aucune autre nationalité. Nous avons bien nos ivrognes, nos vagabonds sur le rôle des criminels ; mais d'autres nationalités ont encore plus largement leurs faussaires, leurs escrocs, et d'autres avec leurs intempérants, leurs batailleurs et leurs meurtriers. Toute comparaison sur ce rapport est certainement à notre avantage.

Mais, j'arrive messieurs à la condition matérielle et industrielle de nos nationaux.

L'émigration canadienne-française dans l'état de New-York est en général commencée depuis au delà de cinquante ans.

Cependant il faut l'avouer, avec peine, ces canadiens ont conservé généralement cet esprit d'imprévoyance, qu'ils ont emporté de leur mère patrie, le Canada. Issus d'un peuple voyageur, propriétaires d'immenses terres fertiles, le plus souvent délaissés ou exploités par la mère patrie puis enfin écrasés par les armes et les ambitions tyranniques d'un peuple anglo-saxon ; on explique facilement, sans l'excuser le peu de progrès que les canadiens de ce pays ont faits dans les industries, capables de leur créer cette aisance ou même la fortune que l'on remarque chez toutes les autres nationalités qui nous environnent. Espérons néanmoins qu'il y a encore un remède à ce malheur ; que nous trouverons dans les jeunes générations le courage de réparer la faute de leurs

péres, et de prendre tout ce qu'il y a d'avantageux dans le génie industriel et commercial de nos concitoyens les Yankees.

Il y aurait bien, sans doute, quelques raisons assez puissantes à donner pour pallier quelque peu le reproche grave que nous sommes en droit d'adresser aux canadiens sur ce point. La différence du langage, l'état de pauvreté complète pour le plus grand nombre à leur arrivée dans ce pays. Mais tout cela ne pourra jamais excuser le défaut du canadien, l'imprévoyance en affaires ; le peu d'ambition de sortir de la condition de servage.

La condition politique des canadiens-français dans notre état proportionellement à leur nombre, est à peu près nulle, et c'est un immense malheur, qui a deux causes bien définies :

Leur pauvreté matérielle, le servage où ils vivent pour la plupart; et le manque complet d'éducation. Le défaut de naturalisation est peu de chose en proportion de ce manque d'indépendance qu'il y a dans le vote canadien. Le défaut d'instruction vient de plus, enlever le reste de puissance que nous pourrions trouver dans l'expression du vote populaire. Voilà bien, si je ne me trompe, un tort déplorable dans la condition du canadien de cet état que nous devons combattre, en toutes occasions, par tous les moyens possibles. Messieurs, je ne puis traiter de la condition de nos compatriotes sans m'arrêter sérieusement sur leurs défauts d'instruction qui ont sans doute, une cause majeure qui fait échouer bien des moyens d'améliorer la condition de nos malheureux frères. Je ne crois pas exagérer, messieurs en déclarant avec douleur que plus de la moitié de nos nationaux dans cet état, au moins, ne savent ni lire ni écrire. Quelle position déplorable pour nous, au milieu d'un peuple qui se sert avant tout de la lecture et du calcul, pour arriver à tous les progrès matériels. On exalte bien haut cependant le système d'école de ce pays. Je vous certifie que je suis loin de partager entièrement cet enthousiasme. Non-seulement je réprouve les écoles sans Dieu et conséquemment, sans morale que nous avons : mais plus j'étudie de près le système d'enseignement des écoles publiques, plus j'y vois le luxe des maisons, la multiplicité des moyens d'instruction, à grands frais, mais je ne puis rien trouver d'encourageant et de profitable dans les méthodes d'enseignement, et surtout dans le choix des instituteurs qui sont pour la plupart d'une grande ignorance de leurs devoirs. L'enseignement est un pur métier, auquel on apporte justement assez d'attention pour toucher le salaire de chaque semaine. Mais, est-ce la cause principale de la négligence de nos compatriotes pour l'instruction ? je ne le crois pas. Je suis obligé de constater plutôt que c'est l'ignorance première qui engendre cette aversion de la lumière. Une autre raison qui explique sans excuser cette négligence coupable, c'est que nos pères venus du Bas-Canada ont vécu d'abord sous le système infâme

des écoles royales, imposées par la force de la perfide Albion, puis dans l'abandon complet de tout système d'école, en punition de la noble fermeté de nos pères, qui repoussèrent avec mépris cette persécution organisée du gouvernement de la métropole. Toutes ces explications ne doivent diminuer en rien notre zèle de nous servir de ce qui peut aider à instruire les canadiens de ce pays. Et c'est au cri énergique. "Il faut nous instruire n'importe à quel sacrifice." que nous devons proclamer notre résolution de sortir de l'état d'infériorité où nous vivons vis-à-vis les autres nationalités qui nous environnent, et nous dominent pour notre malheur souvent.

Messieurs, nous avons étudié rapidement il est vrai, les élements essentiels qui établissent la condition de nos compatriotes.

Mais nous sommes ici pour discuter avec calme et réflection, les meilleurs moyens à prendre pour améliorer cette condition. Beaucoup parmi nous ont fait de grands sacrifices pour s'unir aujourd'hui en convention, non-seulement pour apprendre à se mieux connaître, à s'estimer davantage et se protéger plus énergiquement à l'avenir, mais je comprends messieurs, vous avez le désir bien légitime de connattre clairement quels sont les moyens les plus efficaces que nous pouvons employer pour améliorer la condition, assez pénible de nos chers compatriotes. Vous avez raison, ils sont nos frères, messieurs, par le noble sang français qui coule dans leurs veines; nos frères par cette foi divine et catholique qui doit faire de nous un peuple choisi de Dieu et s'aimant véritablement à l'exemple des premiers catholiques en ce monde. Nos Pères dans la Foi faisaient l'admiration de leurs propres ennemis. Voyez donc comme ils s'aiment les uns les autres; s'écriaient les paysans des premiers siècles de l'ère chrétienne. Nous, environnés des paysans modernes: notre mission est la même au milieu d'eux!

Voyons messieurs, que devons-nous conseiller fortement aux compatriotes de chacune de nos localités? Que devons-nous faire nous-mêmes pour élever notre condition, accomplir fidèlement notre mission? Je répondrai le mieux que je pourrai à ces questions messieurs, et ce sera ma conclusion.

Nous sommes certainement 56,450 canadiens-français, professant la foi catholique dans l'état de N. Y. Un grand nombre sont divisés en petits groupes exposés à tous les dangers de perdre avec leur Foi, tout attachement à leur nationalité.

1. Notre premier devoir sera donc de rappeler à nos frères en danger, notre force numérique si nous sommes unis.

2. Notre second devoir c'est d'être généreux pour bâtir et soutenir nos églises qui sont toujours les centres les plus puissants pour réunir nos forces nationales sous le drapeau immortel de la Foi.

3. Le troisième devoir sera toujours pour tout canadien d'être moral, sobre, loyal et fidèle observateur des lois de leur patrie d'adoption.

4. Nous devons nous procurer l'instruction française et anglaise, et cela au prix de n'importe quel sacrifice. Nous devons apprendre le français au moins la lecture, afin de rester canadiens-français, et apprendre parfaitement l'anglais pour lutter avantageusement dans toutes les affaires de notre vie sociale.

5. Nous devons nous procurer cette instruction dans des écoles qui ont pour base la connaissance de Dieu et de la religion, et pour pilliers les vertus morales qui doivent se former au cœur de l'enfant, dès ses premières années d'école. Pour arriver à ce but si important, il nous faut bâtir et soutenir, à grands sacrifices, des écoles catholiques, en attendant que la justice se fasse pour nous par la puissance et l'union de notre vote électoral. Dieu nous demande ces sacrifices, messieurs; l'Eglise, notre mère, nous presse de les accomplir; notre existence comme peuple canadien-français et comme catholique dépend entièrement du courage que nous aurons à remplir ce devoir.

6. Enfin, messieurs, un autre devoir pour vous, c'est d'encourager la presse française et catholique qui sera toujours la sentinelle la plus vigilante pour nous enseigner vos devoirs, et surtout pour vous défendre et vous élever dans l'estime des autres nationalités, chaque fois qu'un ennemi commun portera atteinte à votre foi, où à votre honneur. Recevez un bon journal français, lisez-le ou faites-le lire par vos enfants! Je vous en prie, n'objectez pas votre pauvreté; **mais retranchez plutôt quelques verres de boissons ou quelques cigares et recevez un journal français et payez-le. C'est une dette sacrée que vous devez à vos meilleurs amis qui travaillent péniblement pour vos intérêts.**

7. Encouragez les conventions nationales qui sont la plus belle expression de notre force comme peuple et de notre fidélité à notre origine. Soyons partout de véritables canadiens et de loyaux citoyens américains, travaillant avec énergie à la diffusion de notre foi, à la conservation de notre nationalité et également à la prospérité de notre patrie d'adoption. Il faut désormais messieurs enseigner par nos paroles et nos exemples qu'il faut s'instruire, qu'il faut parler français dans nos familles, qu'il faut prendre part à toutes les affaires publiques de notre pays, et enfin revendiquer en toutes occasions la juste part de nos droits. Si nous sommes fidèles à ces devoirs, chers compatriotes, l'avenir est à nous! Nous accomplirons notre mission sur cette terre d'Amérique. Nous avons pour nous deux grandes puissances qui finissent toujours par conduire le monde. Nous avons la foi divine et l'intelligence. Elevons nos âmes au-dessus de toutes ces misères morales et matérielles, et nous pourrons encore voir dans ce vaste pays de l'union, la race française jouant le rôle de la France dans la vieille Europe. "Travail et espérance," tel doit être notre devise.

———

CONGRÉGATION DE COHOES, N. Y.

Il y a dans Cohoes (ville d'une vingtaine de mille âmes), neuf cent cinquante familles d'origine canadienne-française. Ces familles ne représente pas moins de six mille habitants et un peu plus de trois mille cinq cents communiants.

Beaucoup d'enfants travaillent, dès le plus bas âge, dans les manufactures; cependant grâce au zèle du curé actuel, le Rév. M. L. M. Dugast, cinq cent cinquante petits garçons et petites filles fréquentent aujourd'hui les écoles catholiques et vingt sept *seulement* les écoles publiques. C'est que tout récemment, l'année dernière, un couvent dirigé par les sœurs de Ste. Anne et un collége commercial sont venus développer l'éducation, ce que les écoles paroissiales existant auparavant ne pouvaient faire dans le dégré convenable. Le collége, il est vrai appelle une bâtisse digne de sa belle et grande mission. Le curé et la population y ont pensé: bientôt un superbe édifice s'élèvera à cette fin, et, de concert avec le couvent, honorera cette généreuse, dévouée et intelligente paroisse.

A part ce couvent déjà achevée et ce collége en voie de construction, il y a à la gloire de Cohoes une vaste église, d'un beau mérite artistique, dont la construction remonte à l'été de 1874, alors qu'il fallut renverser le premier temple qui menaçait de s'affaisser sur ses bases mal assises, et le presbytère (œuvre ainsi que l'église, du regretté Père La Salle), habitation remarquable dont les catholiques n'ont certainement pas à rougir. Méritent encore une mention spéciale: deux sociétés de secours mutuels, la Saint Joseph et la Saint Jean Baptiste; deux conférences de Saint Vincent de Paul, remplissant bien leur charitable fin, et un Athénée canadien, ou *cercle de réunions*, capable de rendre de grands services à la jeunesse de Cohoes.

Et Cohoes a vu se former sa paroisse canadienne au mois d'août 1868 à l'arrivée du Père Lauzon. Que de bien opéré depuis quinze ans! Quel fait à l'appui de la bienfaisante influence de la religion au sein des sociétés, et, notamment, du prêtre nadien au milieu des siens sur la étrangère.

* * *

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MALONE, N. Y.

Malone, village des plus gracieux, situé au nord de l'état de New York, sur le chemin de fer d'Ogdensburgh à Rouses Point compte plus de 5,000 habitants.

Au centre du village, en face d'un beau parc, s'élève toute entourée d'érables l'église canadienne, Notre-Dame de Malone.

Son extérieur est bien simple, bien modeste, mais dès qu'on en franchit le seuil, on est frappé de l'air de grandeur, de majesté religieuse qui y règne. On sent que c'est la maison de Dieu: on se prosterne, on adore et on prie.

Notre-Dame de Malone n'est pas

un monument, mais on peut la regarder comme un petit chef d'œuvre d'art religieux. Telle qu'elle est, c'est une belle expression de la foi, qui anime le pasteur et le troupeau ; c'est un éloquent témoignage de leur reconnaissance et de leur amour pour un Dieu, qui a daigné fixer sa demeure au milieu d'eux. C'est une démonstration merveilleuse de ce que peuvent nos canadiens-français dans les Etats-Unis, malgré leur indigence et leurs misères, lorsqu'ils sont dirigés, encouragés par un prêtre, qui ne vit que pour eux. En effet, ce qui fait aujourd'hui l'honneur, la consolation et la force des canadiens-français de Malone, était loin d'exister il y a quinze ans. On comptait alors dans le village et dans les campagnes environnantes plus de 550 familles canadiennes sans pasteur, sans lieu de réunion, sans rien qui pût les réunir, les animer, les relever. C'est à peine si trente ou quarante familles, demeurées fidèles à leurs principes religieux, fréquentaient l'église irlandaise, les autres n'y allaient jamais ou presque jamais ; ils croupissaient pour la plupart dans l'ignorance et la dégradation. Dieu eut enfin pitié de son peuple et voulut faire éclater en sa faveur sa miséricorde et sa puissance. Il lui plût de choisir le Rév. Père Legrand, prêtre français, depuis trois ans curé de Keeseville, pour en faire l'instrument de ses œuvres ; il l'anima d'un courage, que rien ne devait ébranler.

Le Rév. Père Legrand arriva à Malone le 29 novembre 1868. Dès le lendemain il acheta une maison à l'est du parc, en transforma en chapelle la partie principale.

Vers la fin de l'hiver, puissamment aidé par MM. Edouard Cherrier, Louis Langlois, Joseph Langlois, Olivier St. Côme, Joseph Etienne Dumas et quelques autres canadiens fidèles et dévoués, il entreprit de bâtir une église. Au mois de mars 1869, secondé par M. Edouard Cherrier, il achetait un vaste terrain pour y élever Notre-Dame de Malone. L'entreprise du Père Legrand semblait aux yeux de tous, canadiens, irlandais, américains, une extravagance, une folie. Telle était la conviction du clergé lui-même. Mais Dieu voulait sauver son peuple, ce qui paraissait impossible se réalisa ; ce qui semblait n'être qu'une chimère devint une réalité.

Les commencements furent difficiles les obstacles furent nombreux et effrayants à surmonter, mais rien ne put arrêter l'œuvre de Dieu. Le 16 mai 1869 on jetait les fondations de l'église ; on était si dénué de ressources qu'il fallut renoncer à l'idée de se procurer un architecte. L'ouvrage marcha quand même. Le 13 juin suivant, Mgr. E. C. Wadhams, alors vicaire-général d'Albany, bénissait solennellement la pierre angulaire, et le 15 août suivant, le Rév. Père Legrand célébrait pour la première fois les saints offices dans l'église de Notre-Dame de Malone. Ce n'était en vérité qu'une grande grange de 42 pieds de large sur 108 de long et 35 pieds de haut, entourée de

planches brutes, sans châssis, sans autre autel qu'une charpente en bois brût, mais il y avait des bancs que l'on vendit déjà très-bien le jour même, et une belle statue de Marie Immaculée semblait rayonner de joie au fond de ce pauvre sanctuaire, mais on était chez soi, on le sentait. L'assemblée était nombreuse; tous les assistants furent profondément émus lorsqu'ils virent le prêtre monter à l'autel et entendirent sa voix résonner sous cette pauvre voûte. Lorsque le prêtre leur adressa la parole pour les féliciter et les encourager, pour glorifier Jésus et Marie, une indicible émotion s'empara du pasteur et du peuple, des larmes de joie coulèrent de tous les yeux en abondance. Ce bon mouvement ne se ralentit pas: l'assistance aux offices devint plus nombreuse. Les ressources permirent de terminer l'extérieur de l'église avant l'hiver, car du 15 août au 25 décembre, en quatre mois et demi, les canadiens qui étaient presque tous si pauvres et si misérables même à leurs propres yeux, fournissaient pour leur église $3,150.51 et l'année suivante ils donnaient à Notre-Dame $4,378.19.

Bientôt l'église devint trop petite. En 1874 une autre église fut bâtie à Constable, à six milles au nord de Malone pour quatre-vingt quatre familles canadiennes qui ne pouvaient venir à Malone. Cette église sous le patronage de St François d'Assise, est confiée depuis six ans au Rév. Père Turgeon, curé de Trout River. En 1877, une troisième église sous le vocable de Ste. Hélène, fut bâtie et entièrement terminée à Titus, neuf milles sud de Malone, à l'entrée des Adirondacks, pour 72 familles disséminés dans les forêts et sur les montagnes.

Le peuple était trop pauvre et surtout trop insouciant pour faire des sacrifices pour l'érection d'une église. Elle se bâtit cependant et s'acheva en quelques mois. Ste. Hélène de Titus est une charmante petite église admirablement située sur le flanc d'une montagne. Elle a été bénite et livrée au culte par Mgr. Wadhams, évêque d'Ogdensburgh, libre de toutes dettes le 2 octobre 1877. Cette église a eu pour principaux fondateurs la famille du Rév. Père Legrand, M. Lemaire, son cousin, M. Louis Crombez et plusieurs autres de ses amis de Tourcoing, France. Je mentionnerai encore avec un légitime orgueil comme un des principaux fondateurs de Ste. Hélène de Titus, Monseigneur le comte de Chambord, Henri V, dont la mort vient de jeter le deuil dans tous les cœurs qui savent encore estimer ce qui est grand et noble.

Les canadiens de Titus voyant leur pasteur revenir de France en 1877 avec de précieuses ressources, firent tous ensemble un généreux effort. Ils remirent au prêtre $90: c'était beaucoup pour eux. Ils offrirent des matériaux, de la main d'œuvre et l'œuvre s'accomplit.

Depuis lors un beau presbytère s'est élevé à côté de l'église, et depuis un mois le Rév. Père Perrin se

dévoue avec zèle à cette congrégation, que Dieu bénit sous tous les rapports. De nouvelles recrues viennent augmenter le nombre des fidèles. Des familles qui depuis vingt ou vingt-cinq ans vivaient loin de l'église sans mariage religieux, sans baptême des enfants, sans foi, reviennent à la foi de leurs péres.

Telle est en peu de mots l'histoire de Notre-Dame de Malone. Un grand pas a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire. L'œuvre de Dieu ne sera terminée que lorsque près de l'église s'élèvera une maison de sœurs, où les petites filles pourront recevoir un enseignement chrétien, à l'abri de tout danger pour l'esprit comme pour le cœur ; où elles trouveront une direction qui les préparera à la grande mission qui les attend dans l'avenir ; où les vieillards trouveront un asile pour leurs âmes comme pour leurs corps ; où les orphelins trouveront de nouvelles mères qui les élèveront dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ. Alors seulement l'ambition du pasteur sera satisfaite. Il n'aura plus rien à souhaiter dans ce monde, lorsqu'il verra tous ses enfants sincèrement revenus à Dieu. Espérons que Dieu achèvera ce qu'il a commencé, et attirera à son Sacré-Cœur les quelques canadiens que l'ignorance, la fatuité, l'entêtement et les passions retiennent encore dans la dégradation, la pauvreté et le malheur.

Le peuple canadien de Malone a depuis quinze ans énormément grandi dans l'estime des Américains. Ce peuple qui était il y a quinze ans, à peu d'exceptions près, pauvre et méprisé, est aujourd'hui un peuple honoré, jouissant d'une certaine aisance. Espérons que ceux qui jusqu'à présent se sont soustraits à la douce et puissante influence de la religion, sortiront enfin de leur torpeur, et se joindront aux autres pour recevoir leur part des bénédictions de Dieu et de l'estime des hommes.

Sociétés de Bienfaisance.

Malone possède deux sociétés de secours mutuels qui sont dans une situation prospère. La société Saint Jean Baptiste fondée en 1872 compte près de 300 membres et possède outre ses insignes, ses étendards, ses meubles d'une valeur de huit à neuf cent dollars, un trésor d'environ $4,000. La société St. Joseph, plus jeune et moins nombreuse, compte 46 membres et possède outre ses meubles, etc., $500. Ces deux societés font un bien considérable.

J. B. Legrand,
Fondateur et Curé de Notre-Dame de Malone, N. Y.

COLONIE CANADIENNE-FRANCAISE DE LA VILLE DE NEW YORK.

Société St. Jean Baptiste.

La société St. Jean Baptiste a été la première association de secours mutuels établie par les canadiens-français aux Etats-Unis. Sa fondation date du 21 mai 1850. De son initiative ont surgi toutes les fêtes qui ont eu pour but de réunir et de faire connaître les canadiens : messes solennelles, banquets, bals, pique-niques,

séances littéraires. On lui doit aussi l'origine des conventions nationales, inaugurées en 1865. Elle compte 85 membres avec $900 en caisse. Son président actuel, M. E. Lebel, a montré une ambition fort louable à grossir le nombre des membres.

L'Union Papineau.

Cette société est peu nombreuse. Elle a $250 à son avoir. M. L. E. Demers en est le président. Elle remplit de son mieux son rôle de société patriotique et s'évertue à faire honneur à la mémoire de son illustre patron.

L'Eglise Saint Louis, de Brooklyn.

Quelques canadiens de Brooklyn, fort zélés catholiques, entre autres feu M. F. Moreau et M. Charles Moussette, appuyés par leurs concitoyens français, fondèrent l'Eglise Saint-Louis, qui est aujourd'hui sous la direction d'un prêtre venue de France, M. l'abbé Jellon. Un de nos compatriotes qui a su faire son chemin, M. Joseph Payez, y représente l'élément canadien comme syndic. Une société de secours mutuels florissante est attachée à l'Eglise.

L'Eglise Saint-Jean-Baptiste des Canadiens de New-York.

Un grand nombre de familles canadiennes se sont établies dans la partie est de la ville, entre la 50e et la 100e rue, sans doute parceque c'est de ce côté que la construction de nouveaux quartiers a pris un développement extraordinaire et que les ouvriers se trouvent ainsi près de leur travail.

Un comité, nommé par les canadiens de l'endroit, s'adressa aux Pères de la Miséricorde qui desservent l'église française de la 28e rue et obtinrent un service régulier le dimanche dans une salle provisoire.

M. l'abbé de la Croix se présenta et poursuivit avec l'aide des canadiens la réalisation de leurs vœux : la construction d'une église catholique consacrée exclusivement à leur usage. L'église, qui est une bâtisse fort élégante, est terminée ; elle n'a pas coûté moins de $42,000. L'administration vient d'en être remise aux mains de M. l'abbé Tétreau, prêtre canadien, qui inspire une grande confiance à ses paroissiens.

Observations diverses.

S'il n'est pas d'une bonne politique de diminuer le nombre de nos nationaux habitant un lieu quelconque, il est contraire à la vérité de l'exagérer. Il me semble qu'on ne peut pousser au-delà de 5,000 le total des canadiens qui demeurent à New York et dans les environs. La grande majorité se livrent à l'exercice des métiers. Il y a plusieurs professeurs de langues et de musique, cinq médecins, un président d'assurance, un marchand de vins en gros ; peu d'industriels ont des employés à leur service. Quant à la moralité de la colonie canadienne et à son aisance relative, je crois qu'on peut la comparer favorablement avec celles des autres nationalités qui ont planté leurs tentes au sein de la métropole américaine.

G. B.

LES CANADIENS-FRANCAIS DE WATERTOWN, N. Y.

1. La population canadienne de Watertown est de 120 familles environ. Il y a une quinzaine de familles à Rutland (10 milles d'ici), et quelques familles à Evans Mills, Telt Mills, Leroysville et Black River.

2. Nous avons ici l'église de Notre Dame du Sacré Cœur, centre de l'archiconfrérie pour l'Amérique. Il y a une église aussi à Evans Mills. Nous allons seulement de temps en temps dans les autres petites missions et nous disons la messe dans une simple chambre.

3. Quant à l'histoire religieuse de ces missions, voici ce que je puis dire : Il y a vingt ou trente ans canadiens et irlandais ne faisaient qu'une seule congrégation catholique. Ils avaient une petite église dans Factory street. Un peu plus tard les irlandais bâtirent une grande église et les canadiens conservirent pour eux la petite. Le Père Lapic qui avait sa résidence au Cap Vincent, venait tous les mois leur donner les offices religieux. Ensuite il vint tous les quinze jours.

Le Père Turgeon prit sa résidence à Watertown même, et ainsi la congrégation canadienne eut un service régulier. Le Père Leclerc fut quelque temps ici pour le malheur de la religion, car il s'est fait protestant. Le Père Larose, maintenant à Ogdensburgh, passa aussi un an à Watertown. Sur ces entrefaites un de nos pères, le Père Chappel, fut envoyé ici par l'évêque pour prendre soin de la congrégation. Peu de mois après de nouveaux confrères vinrent le rejoindre de France et fondèrent la communauté qui existe maintenant. Le Rév. Père Durin fut supérieur pendant cinq ans. Pendant ce temps il bâtit une nouvelle église qui est en même temps le sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur, centre de l'archiconfrérie pour l'Amérique. C'est à cette église que les canadiens viennent maintenant, l'ancienne ayant été vendue.

4. Une bonne partie des canadiens ne parlent pas français dans leur famille et nous sommes obligés d'instruire les enfants en anglais car ils ne savent nullement le français. Sous ce rapport l'administration est assez difficile.

5. Depuis près de trois ans nous avons des religieuses mais elles ne parlent pas français. Bientôt elles auront une heure pour enseigner cette langue. Cet établissement se fonde au milieu de grandes difficultés.

6. Les canadiens vont travailler dans de grandes fabriques de tout genre.

7. Près de la moitié des familles ne fréquentent pas l'église. Un certain nombre qui vivent un peu en dehors de la ville vivent sans principes religieux. Bon nombre de jeunes gens et jeunes personnes n'ont point fait de première communion. Il y en a même qui ne sont pas baptisés. Nous cherchons le moyen de pouvoir les instruire. L'ignorance est le grand mal car ils respectent le prêtre et sont pas oppo-

sés à la religion.

Les misionnaires sont ici depuis environ huit ans. Ils ont la direction de l'archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-cœur et publient les annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur en anglais. Le noviciat est fondé depuis environ deux ans. Ils ont établi une école apostolique pour aider les jeunes gens qui ont une vocation ecclésiastique et ne peuvent la réaliser faute de moyens suffisants. Les canadiens jusqu'à ce moment sont en plus grand nombre dans cette école. Pour soutenir cette belle œuvre ils ont recours à la charité publique par divers moyens, l'archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-cœur, les missions et l'école apostolique sont les trois grandes œuvres par lesquelles les missionnaires du Sacré-Cœur cherchent à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nous avons reçu quelques numéros du NATIONAL. Nous sommes pauvres et nos canadiens aussi, cependant je ne désespère pas de pouvoir faire quelques petites choses pour cette œuvre catholique. Je souhaite qu'elle soit toujours dirigée de manière à aider les canadiens à conserver l'esprit canadien, le vrai esprit canadien qui est avant tout, l'esprit religieux, et à éviter, à éloigner l'esprit américain, esprit d'indépendance et de liberté qui pourrait se porter là où il n'en faut pas.

C. RAMOT, M. S. C.

CONGREGATON CATHOLIQUE DE REDFORD, N. Y.

Dès 1831 il y avait déjà un certain groupe de familles à Redford. C'est à cette époque qu'un nommé John S. Foster agent d'une compagnie vint y bâtir un moulin à scie et à farine et l'année suivant il ouvrit une grande manufacture de vitre "Crown Glass Manufactory" qui exista avec des succès variés jusqu'en 1852.

En 1847 un canadien intelligent et entreprenant (M. Pierre Tremblay,) découvrit des mines de fer. Bientôt on explora ces mines sur une large échelle, ce qui contribua beaucoup à l'agrandissement de la population. Aujourd'hui Redford est une des plus grande paroisse de tout le comté Clinton.

Il y a cinq cent cinquante familles canadiennes appartenant à la congrégation de Redford et quatre vingt familles irlandaises.

Un bon nombre sont propriétaires ou industriels, les autres sont journaliers, travaillant dans les mines, dans les forges ou préparant le charbon de bois pour les forges.

En 1834 le Père Rogers vint visiter cette place. Il y trouva vingt-quatre familles canadiennes.

En 1835 ce fut le Père Drummond.

En 1836, le Père O'Hair donna une mission pendant une semaine disant la sainte messe dans une maison privée. Il y avait alors une quarantaine de familles.

En 1837 le Père Rooney chargé de la paroisse de Plattsburgh et des missions avoisinantes s'occupa d'une ma-

nière plus active de la population de Redford et vint à plusieurs reprises les visiter pendant un certain nombre d'années.

La déserte régulière ne commença qu'en 1853 par les Pères Oblats, établis à Plattsburgh. Le premier acte a été consigné dans les régistres daté du 4 septembre 1853 par le Père L. A. Lagier. Le père Sallaz fit bâtir une chapelle qui aujourd'hui sert de sacristie. Il n'y avait alors qu'une soixantaine de familles. Comme la population s'augmentait très rapidement, on songea bientôt à bâtir, et l'année suivante on élevait un temple spacieux en pierre, qui aujourd'hui compte parmi les belles églises du diocèse. La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 10 juillet 1854 par le Père Sallaz assisté du Père Cauvin. Le 23 octobre 1855 le Père Santoni, provincial des Oblats de Marie Immaculée érigeait le chemin de croix dans l'église et bénissait la cloche. Le Père Bernard, le Père Paillier, le Père Mourier, le Père Laverlocherre, le Père Martens, le Père Therrien, et surtout le Père Sallaz, sont ceux dont les noms seront à jamais gravés dans la mémoire de tout le monde à cause du zèle dont ils ont fait preuve et des sacrifices qu'ils se sont imposés en desservant cette paroisse pendant tant d'années jusqu'au 15 août 1869.

A cette époque, le Rév. N. Z. Lorrain, aujourd'hui évêque de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, fut nommé premier curé résidant. Il y demeura jusqu'au 5 juillet 1879. Le Rév. M. R. C. Décarie, curé actuel de St. Henri des Tanneries, Montréal, fut son successeur et au mois de novembre 1882, le Rév. J. N. Beaudry fut appelé à prendre la charge de cette importante mission.

On vient de terminer une bâtisse magnifique, fruit de la générosité des paroissiens, pour servir de couvent où la jeunesse des deux sexes pourra y puiser une éducation chrétienne. Ce couvent est sous l'habile direction des Sœurs Franciscaines. On y enseigne le français et l'anglais.

Un Delegue.

MISSIONS D'OLMSTEADVILLE.

La mission de St. Joseph d'Olmsteadville comprend 100 familles, dont huit seulement sont canadiennes

Notre-Dame de Lourdes de S[illegible]roon Lake, dix familles canadiennes.

St. Nicolas de North Hudson, treize familles canadiennes.

Ste. Anne de Boreas River, douze familles canadiennes.

St. Gabriel d'Indian Lake, quinze familles canadiennes.

Au Lac Paradox, il y a environ huit ou neuf familles, qui vont à l'église de Hammondville. J'ai dans toutes mes missions qui embrassent un circuit d'environ deux cent milles, à peu près deux cent familles catholiques, dont soixante à soixante-dix canadiennes-françaises. Ces familles en général, pratiquent leurs devoirs religieux et parlent français, quoiqu'il n'y ait pas d'écoles françaises ici. Quelques uns sont mariés à des irlandaises ou américaines ; naturellement ceux-là parlent l'anglais. Ceux

qui ne pratiquent pas leur religion, ici comme ailleurs, n'aiment point à parler français.

E. Blanchard, Ptre.

DIOCESE D'OGDENSBURGH, N. Y.

Dans ce diocèse il y a cinquante églises ou chapelles avec un prêtre résidant, quarante-quatre n'ayant pas de prêtres, soixante stations visitées de temps à autre par les missionnaires. On compte soixante-dix prêtres qui exercent le saint ministère; sur ce nombre, vingt-deux sont canadiens ou français, six sont allemands, un belge, les autres d'origine irlandaise. Il y a cinq communautés religieuses d'hommes, six de femmes, six couvents ou académies, puis environ 1,500 enfants qui fréquentent les écoles catholiques; il n'y a que quatre écoles paroissiales.

On le comprend facilement il y a encore beaucoup à faire pour satisfaire aux besoins spirituels d'une population catholique de 75,000. Les 30,000 canadiens répandus dans tout le diocèse demandent des soins particuliers; c'est une émigration assez ancienne, venue du Canada surtout depuis les troubles de 1837-38.

A cette époque, on le sait, les populations canadiennes-françaises étaient depuis la conquête, abandonnées à elles-mêmes. Pas d'école, pas d'influence dans les affaires civiles, les canadiens n'avaient pas d'autres protecteurs que les curés de leurs paroisses. Aujourd'hui, les descendants de ces malheureuses populations ont besoin de tous les secours de notre sainte religion pour échapper au danger de perdre la foi. C'est une œuvre grande, divine que de leur procurer l'instruction religieuse, et de raviver le sentiment national. Il n'y a qu'un moyen sûr d'arriver à ce but noble, c'est de leur procurer le ministère du prêtre canadien et avec lui l'église, l'école, le journal catholique.

Benedic.

On propose alors sur motion faite par le Rév. F. X. Chagnon, secondé par M. A. F. Rouleau que la convention s'ajourne à demain le 9 août à 3 heures p. m., sur le terrain du pic-nic.

TROISIEME JOUR.

FETE RELIGIEUSE ET CIVILE.

De bonne heure le matin, on était toute activité dans le village. C'étaient les sociétés qui s'organisaient pour prendre part à la procession, les ouvriers mettant la dernière main aux chars allégoriques, les fanfares joyeuses donnant l'éveil.... L'affluence des étrangers était considérable et on peut dire sans crainte d'exagérer que la population avait doublé ce jour-là. Les sociétés du village se rendirent en corps à l'église vers neuf heures où une messe pontificale fut chantée par Mgr. E. C. Wadhams. Accompagnaient monseigneur au trône comme diacre et sous diacre d'honneur, le Rév. Père Coste, de Troy, et M. l'abbé Décarie, des Tanneries, Montréal. Les diacre et sous diacre d'office étaient les Révs. MM. Lachance, de Rogersfield, et Charbonneau, de Black Brook. Il y avait dans le

sanctuaire plus de quarante prêtres. On a chanté la messe du second ton harmonisé sous la direction du Prof. A. Laurier. L'orgue était tenue par le Prof. L. Albert Laurier, frère de l'organiste de l'église St. Pierre. Les solos ont éte rendus par MM. Marier, de Montréal, Dr. Leprohon, de Champlain, et le Rév. M. Fitzgerald, de Ausable Forks. A l'offertoire, Madame Laurier et Mademoiselle Marie Louise Tremblay, rendirent un *O Salutaris* de Barri, arrangé par le Prof. Laurier. Le corps de musique de la cité nous fit entendre aussi de belle et bonne musique. On avait prié le Rév. Père Gladu, O. M. I., de Lowell, de faire le sermon, et le savant prédicateur s'exprima en ces termes :

"Demeurez fermes et gardez vos traditions. *2 Thess. II. 14.*"

Le prédicateur a développé la thèse suivante : Jésus-Christ est la clef de toute l'histoire ; les peuples anciens ont préparé le monde à la venue du Messie et les peuples modernes ont servi plus ou moins directement à la propagation de la doctrine du Christ, l'extension de son règne pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Le pape Grégoire IX écrivant à St. Louis, expose les vues de la Providence sur la nation française : "Votre royaume" lui dit-il, "a été choisi pour la protection de la liberté et de la foi de l'église, pour le châtiment des impies et la défense de la justice." Tant que notre mère patrie est restée fidèle à sa mission providentielle, elle a marché à la tête des nations civilisées.

Notre petit peuple canadien a lui aussi sa vocation divine à remplir. Il est important qu'il ne l'oublie pas s'il veut continuer de grandir et de se fortifier au milieu des éléments nationaux si divers qui l'entourent.

Les fondateurs de notre patrie, guidés par l'esprit chrétien qui les animait, et obéissant à l'inspiration divine, ont travaillé à créer sur les bords du St. Laurent une nation catholique destinée à propager la civilisation chrétienne, en agrandissant les limites de l'église et du royaume de Jésus Christ sur la terre.

C'est un fait et il domine tellement dans notre histoire, qu'il n'est pas un homme catholique ou protestant, qui parcoure nos annales avec intelligence sans en être d'abord frappé. Un historien américain d'un grand renom, malgré tous ses préjugés protestants a dit : "Différents motifs ont poussé les nations européennes sur le chemin des découvertes. Les Hollandais aussi (comme les français et les espagnols) avaient leur mission, mais c'en était une de lucre temporel, et ils se trouvaient récompensés de leurs travaux et de leurs souffrances par les profits que leur rapportait le commerce avec les naturels.

"De leur côté, nos pères puritains, avec un véritable esprit de liberté, laissaient derrière eux leurs douces habitations, traversaient les mers et venaient planter leurs tentes au milieu d'une solitude sauvage pour y cueillir les fruits de la liberté civile et religieuse...... Mais les français

eux (servant d'autres intérêts et poursuivant une autre mission) envoyaient de l'avant les apôtres de leur foi établir leurs résidences au milieu des nations sauvages—heureux d'y trouver, semblant même quelque fois y rechercher la couronne du martyr."

Le principal motif donc qui a porté les rois de France à tenter l'établissement d'une colonie française en Amérique, vers la fin du seizième siècle, c'était l'espoir d'étendre le bienfait de la Rédemption à de nouveaux peuples et de faire briller l'étendard du Christ à côté de celui de la France, sur de nouvelles plages.

A cette époque, les souverains de la France étaient encore dignes d'accomplir les œuvres de Dieu par le monde, or, dans le plan providentiel, la terre du Canada devait être un champ fertile que de beaux dévouements devaient arroser de leurs sueurs et féconder même de leur sang. Sur cette terre, devait grandir une nation chevaleresque et religieuse, gardant les traditions de foi et d'honneur de la vieille France, un peuple choisi, donnant au monde le spectacle du bonheur dont jouissent les sociétés qu'anime l'esprit religieux — une église pleine de vie et d'esprit apostolique envoyant ses missionnaires porter aux nations étrangères la lumière de l'évangile et la semence des vertus chrétiennes.

Ce qui fait aujourd'hui notre orgueil, c'est que nous pouvons dire avec une humble confiance; ce que nous avons dû faire, nous l'avons fait avec la grâce de Dieu..... Ce n'est pas à nous Seigneur, mais à vous qu'en appartient toute la gloire.

Et aux détracteurs de sa patrie, le canadien peut jeter un défi et leur demander de lui montrer en Amérique ou en Europe, un pays où il y a plus d'amour de Dieu et du prochain, plus d'éléments de véritable civilisation qu'en Canada......

***

Toute glorieuse qu'elle est jusqu'à présent, la mission du peuple canadien n'est pas encore accomplie dans toute son étendue; elle commence à se révéler aux esprits sérieux. Le Dr. Brownson, un génie qui fait honneur aux catholiques américains, écrivait en 1850:

"J'aime et j'honore le Canada. Souvent je montre ce pays avec orgueil. Je me réjouis quand il m'est donné de fouler son sol, parce que là je me sens vivre dans un pays catholique — un pays exploré, conquis et civilisé par des catholiques — où notre sainte religion est toujours vénérée et toujours prospère. J'aime à y voir la croix sur le bord du chemin, et je suis heureux d'y rencontrer un peuple qui respecte, honore et garde la foi. Ce n'est pas sans un dessein de la divine Providence que l'église a été implantée dans le Nord et s'y est développée ferme et inébranlable pendant plus de deux siècles. C'est du Nord, disait-on jadis que viennent les conquérants. Ainsi en Asie, quand les Juifs charnels endurcissaient leurs cœurs et s'obstinaient dans leurs péchés, c'est du Nord

qu'arrivaient ces nations suscitées par le Tout-Puissant pour les châtier et les emmener en captivité. C'est du Nord encore que vinrent ces hordes barbares qui renversèrent le vieil empire romain, et ont fait l'Europe ce qu'elle a été depuis. Et il peut se faire qu'en Amérique la foi du Nord prévale sur tout notre hémisphère."

Ce que le judicieux et perspicace Dr. Brownson prévoyait en 1850 est en train de se réaliser aujourd'hui.

Cette terre américaine que nous habitons est merveilleuse, merveilleuse par sa fertilité, la richesse et la variété de ses produits; elle est immense, réunit tous les climats; et le peuple qui l'habite est plus merveilleux encore: dévoré par la soif des jouissances matérielles et du bien être que donnent les richesses, il travaille avec une ardeur fièvreuse à l'acquisition des biens temporels. Et le succès, un succès inouï, une prospérité sans égale, récompense son activité laborieuse. Aussi, vous voyez les cités surgir comme par enchantement dans ce vaste pays. Il s'y développe une industrie prodigieuse qui va donner la richesse à ses initiateurs, et réclamer des bras vigoureux pour son exploitation.

Les chemins sont ouverts à l'immigration des peuples persécutés ou des peuples catholiques qui demandent du travail et du pain. Les peuples catholiques arrivent. Les canadiens sont sur la frontière et avec leur développement extraordinaire ils ont presque fini de remplir leurs riches plaines, et en attendant que la colonisation ait ouvert de nouvelles espaces à peupler, les voici qu'ils nous envoient ici le surplus de leur population. Et avec les canadiens, la foi du Nord envahit la république américaine et bon gré malgré, elle y prévaudra.... si les peuples catholiques restent fidèles à leur mission providentielle.

La nation américaine a sa mission providentielle; par son génie commercial et son esprit industriel, elle a rendu son pays prospère, en a fait comme une terre promise pour les classes deshérités des biens de la fortune. Mais cette mission est une mission temporelle, elle touche à sa fin et le peuple américain, je ne puis m'empêcher de le dire, va finir par disparaître.

Je voudrais qu'il en fût autrement et que Dieu le recompensât de sa généreuse hospitalité envers les catholiques, en lui donnant, avec la vérité religieuse les vertus chrétiennes qui font les peuples durables, mais ce que Dieu seul peut lui donner, le peuple américain semble le repousser.

Quel est donc cet ennemi qui le tue, ce fléau qui le décime? Dieu a dit, dès les commencements; croissez, multipliez-vous et vous possèderez la terre. Cette bénédiction est pour les peuples catholiques qui l'acceptent avec reconnaissance et en font la règle de leur conduite. Les catholiques possèderont la terre et cette terre d'Amérique avant longtemps. Et parmi les peuples catholiques, ceux qui auront été les plus fidèles observateurs de la morale catholique, les gardiens les

plus scrupuleux des mœurs catholiques seront les mieux partagés. L'Américain ne veut pas de la bénédiction de Dieu ; ni croître, ni se multiplier ; il ne possèdera pas la terre. Pourquoi cet arbre stérile occupe-t-il la terre? coupez-le, abattez-le, et jetez-le au feu !

Le peuple américain sais bien qu'il marche à la ruine, à l'extinction. Il ne veut pas se convertir, mais il se débat. Pour prolonger son existence nationale, il cherche à transformer en d'autre lui-même, les peuples étrangers. Il n'a pas d'enfants, mais il attire les enfants nombreux des familles catholiques dans ses écoles ; écoles sans Dieu, sans morale chrétienne, vrais moules destinés à produire de nouvelles générations américaines, avec tous les caractères de celle qui s'en va. Cela m'amène à vous parler des dangers qui menacent les peuples catholiques dans ce pays.

***

Il y a pas longtemps, des personnages d'une certaine notoriété vous ont lancé à la face des injures que vous avez repoussées avec indignation. Vous avez bien fait sans doute. Mais les insultant ne sont pas les ennemis les plus dangereux. Nos ennemis qu'il faut redouter sortent parfois de nos rangs? ce sont les transfuges, les canadiens qui par faiblesse, lâcheté, ou intérêts, ignorance ou malice, ont cessé d'être des nôtres, tout en restant peut-être avec nous. Ils sont peu nombreux, peu écoutés et partant peu dangereux. Cependant, comme ils se faufilent dans vos conventions nationales, il faut ici, où la vérité conserve tous ses droits, les dénoncer une fois pour toutes, à vous ensuite de les chasser de vos rangs.

L'ennemi de votre nationalité, c'est celui qui veut vous transformer en américains, vous dit de vous débarrasser du vieil homme, vous donnant en entendre qu'en renonçant à vos mœurs, à votre langue et même à votre religion, vous deviendrez plus heureux, plus prospères et plus respectés. Honteux de leur isolement, ils voudraient vous entraîner dans leur apostasie. Vous les reconnaîtrez ces ennemis à ce signe : ils cherchent à vous isoler du prêtre, à vous soustraire à son influence en fondant des clubs en dehors de son contrôle, des associations où sa voix ne peut être entendue qu'avec certaines restrictions: d'où même la religion est bannie sous prétexte de respect : ceux là sont des ennemis. Ils ne gardent pas les traditions des canadiens qui ont toujours reconnu le prêtre comme leur meilleur conseiller et leur guide le plus sûr.

Vos ennemis, et les plus dangereux sont ceux qui s'opposent à l'établissement d'écoles catholiques, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Et c'est peut-être la pierre de touche la plus sûre pour les reconnaître... Car enfin, étant catholique et catholique avant tout, on ne peut l'être autrement. Vous devez comprendre qu'il vous faut avant tout donner une éducation chrétienne et catholique à vos enfants... Ici encore ces ennemis ne

sont guère à craindre car le canadien a trop à cœur de transmettre à ses descendants la foi et les vertus de ses pieux ancêtres, pour ne pas confier à des mains religieuses l'éducation de ses enfants.

Demeurez fermes et gardez vos traditions : et vous pourrez espérer de voir votre nationalité s'affermir et se consolider toujours davantage, se développer et accomplir sa mission providentielle avec les bénédictions célestes.

La quête dans l'église a été faite par M. Albert Sharron et Mademoiselle Marie Vallée (aujourd'hui Madame Sharron), et M. Adrien Sénécal, Jr., et Mademoiselle Marcelline Chauvin.

L'église était décorée avec goût et le nombre des fidèles qui ont assisté à cette imposante cérémonie était trop considérable pour trouver tous place dans l'église et un grand nombre ont dû se tenir à la porte. Il nous a fait plaisir de remarquer bon nombre de nos concitoyens américains occupant place particulière dans l'église et qui à la sortie de la messe nous ont fait les plus beaux éloges sur notre manière d'adorer Dieu.

Après la messe, les différentes sociétés se formèrent en procession sous la conduite de M. Edouard Erno, assisté grandement par MM. Carpentier et Roy. De l'aveu de tout le monde, cette procession a été la plus belle et la plus imposante de toutes celles qui ont eu lieu auparavant dans Plattsburgh. La seule chose qu'on eût à regretter, c'est qu'il n'y avait pas autant de corps de musique qu'on avait le droit d'espérer. Ce n'est la faute de personne, mais plutôt le résultat d'un malentendu incontrôlable. Pendant la messe les trains entraient dans Plattsburgh avec de nouvelles sociétés ou délégations, et vers onze heures la colonne de la procession s'ébranla dans l'ordre suivant :

Drapeaux français et américain.
Les enfants des écoles avec drapeaux.
Délégation de Morrisonville.
La grande armée de la République.
Char allégorique (La musique.)
" Le gros soulier " Char allégorique.
Compagnie de pompiers Horicon.
Délégation des Sociétés St. Jean-Baptiste de Troy, Albany et Cohoes.
Char allégorique (L'industrie des machines à coudre.)
Compagnie de pompiers "Relief."
La Société St. Joseph de Whitehall (en corps).
Délégation de la Société St. Jean-Baptiste de Whitehall.
Char allégorique (Les Etats Unis.)
Délégation de Joliette, P. Q., et de Malone N.Y.
Char allégorique (la charpente et la menuiserie.)
Sauvages Hurons.
Char allégorique (Samuel de Champlain).
Société St. Jean-Baptiste de Champlain.
Compagnie de pompiers Lafayette.
Char allégorique (Lafayette et Washington.)
Sauvages Iroquois.
Char allégorique (la carosserie).
Club de base ball "Nameless."
Char allégorique "manufacture de machines à coudre Williams."
Délégation du Vermont et du Canada.
Char allégorique (l'industrie des carriers.)
Club base ball "Helpmates."
Char allégorique (L'architecture.)
Les membres du comité exécutif en voiture.
Le président et les trustees du village.
Les membres du clergé:
Les orateurs et les membres de la presse.
Les délégués à la convention.
Char allégorique (St. Jean Baptiste.)
Société St. Jean Baptiste de Plattsburgh.
Les citoyens en voiture.
Les citoyens à pied.
Les canadiens-français de Dannemora en voiture.
Les canadiens-français de Redford en voiture.

Puis on défila dans les rues suivantes: rue Cornelia jusqu'à Margaret, de Margaret à Bridge, de Bridge à Peru, de Peru à McComb, de McComb à McDonough, de McDonough à Bridge, de Bridge à Margaret, de Margaret à Broad, de Broad à Catherine, de Catherine à Brinkerhoff, de Brinkerhoff à Pleasant, de Pleasant à Court, de Court à Wells, et de Wells à Bailey's Grove où avait lieu le pic-nic.

Mais avant d'entrer sur le terrain du pic-nic, disons quelques mots à grands traits de plume, des diverses sociétés qui composaient la procession. En premier lieu vient la société St. Joseph de Whitehall, qui avait nolisé un bateau pour venir à Plattsburgh, et qui était au grand complet. Cette société s'est montrée pleine de dignité et a excité l'admiration de tous; les sociétaires, gens bien mis et d'une bonne éducation, se sont montrés avec avantage et ont laissé ici un bon souvenir de leur visite à Plattsburgh.

Champlain était aussi largement représenté. Il ne pourrait en être autrement, connaissant l'activité et le zèle du Rév. F. X. Chagnon, du Dr. Leprohon et de tant d'autres gens dévoués, plein de patriotisme et de foi dans l'avenir. Nos amis de Champlain avait organisé un char allégorique magnifique: le capitaine Samuel de Champlain, dans un canot d'écorce, ayant à ses côtés ses deux soldats français et une groupe de sauvages, ses aliés." Parmi les sauvages se trouvait le chef de la tribu à Caughnawaga—le vieux "Grand José" et que le Rév. Père Chagnon avait fait venir à ses propres frais.

Tous les enfants des écoles s'étaient fait un devoir d'assister à la procession. Ils y étaient tous avec soit un pavillon français soit un pavillon américain.

Les vétérans ou association qu'on nomme "Grande Armée de la République" avait généreusement répondu, aussi que les différentes compagnies de pompiers à l'invitation du comité général.

Nos bons amis de Troy, toujours au premier rang lorsqu'il s'agit d'une démonstration nationale étaient en grand nombre. Les délégations des diverses sociétés de cette localité s'était fusionnées et tous ensemble offraient une belle représentation de la population canadienne de Troy. Ils avaient avec eux la bannière de la société St. Jean-Baptiste, une œuvre artistique d'une grande valeur.

La société St. Jean-Baptiste de Winooski, Vt. était représentée dans la procession par des délégués. Cette société aurait voulu assister en corps ainsi que nous l'a exprimé son secrétaire dans une lettre qu'il nous a adressé, mais certains contre temps l'ont empêché de donner cours à cette belle et généreuse détermination.

La société St. Joseph de Burlington, dont le principe est l'essence même du patriotisme n'a reçu son invitation qu'à la onzième heure, chose que nous ne pouvons expliquer, et c'est pourquoi, elle n'était représentée que par une délégation bien nom-

breuse par exemple et qui nous a donner la meilleure opinion de cette société.

Le corps de musique de la cité mérite les plus grands éloges. Il s'est multiplié pour ainsi dire et n'a cessé de souffler toute la journée. Espérons que nos amis sauront reconnaître les bons services que ce corps de musique—une institution presque canadienne—nous a rendus ce jour-là.

Mais une société qui a été à la hauteur de ses antécédents, c'est la société St. Jean Baptiste de Plattsburgh, qui était précédée d'un char magnifique représentant "St. Jean Baptiste." Ce petit personnage allégorique était représenté par un des fils de M. John Carpentier.

Les différentes compagnies du feu étaient de la procession avec leurs dévidoires et autres voitures de l'organisation décorés avec grand soin et beau goût, mais la plus digne de mention à cause des sacrifices qu'elle s'est imposés est la compagnie Lafayette, essentiellement canadienne française, et qui avait acheté pour l'occasion des chapeaux et des ceintures d'un genre nouveau et les deux très élégants.

M. Edouard Lemry avait organisé une tribu de sauvages Huron. La ressemblance était parfaite, c'était à s'y méprendre.

MM. Louis Pratt et Alfred Allard avaient conçu une idée fort originale de représenter par un char allégorique leur industrie ; la cordonnerie. Aussi le soulier mis en voiture ne pouvait faire pousser cors aux géants. Il avait seize pieds, mesure française, ce qui équivaut à 257 points mesure de cordonnier. Pour faire la semelle il aurait fallu trois côtés de *goudrier* et pour l'empeigne douze côtés de veau ; pour rassembler le tout et le tenir en forme, trois boisseaux de chevilles. Enfin c'était un soulier que n'aurait pas desavoué une fille de Chicago.

M. Harrington, marchand de pianos et de machines à coudre, avaient deux chars allégoriques. Le mieux réussi était celui qui portait les pianos et orgues. Pendant tout le trajet, son commis, M. J. I. Taylor, a joué sur l'harmonica en s'accompagnant sur un orgue. Ca peut paraître drôle de jouer de l'harmonica dans une procession, mais ça remplace avantageusement un corps de musique quand il manque. La voiture contenant les machines à coudre de M. Harrington portait aussi bel étalage.

La paroisse avait aussi son char : un globe terreste, au dessus duquel se tenait une jeune fille représentant la déesse de la liberté et tout autour autant de jeunes filles représentant les trente huit états de la confédération américaine. Ce char était magnifique, et était l'œuvre de MM. Napoléon Tremblay et Joseph Wilcot.

M. William Sylvestre, toujours actif, plein de zèle pour tout ce qui peut donner du lustre aux œuvres nationales, avait organisé un char. Il avait transporté sa boutique dans une immense voiture et sur le parcours de la procession, ces travailleurs ont construit une jolie maisonnette de huit

pieds carrés environ.

La manufacture de wagons Isham, avait aussi un joli char allégorique représentant leur industrie.

La manufacture de machines à coudre Williams, avait profité de cette occasion pour faire de la réclame en faveur de leur établissement, et ils ont parfaitement réussi. Leur char n'était pas le plus mal organisé.

M. Pierre Lizotte, de Bluff Point, qui exploite en cet endroit une immense carrière de granit, avait mis sur une voiture une grosse pierre pesant un peu plus de sept tonnes, et qui était traînée par douze chevaux.

M. Ferguson, architecte et contracteur, avait un char qui le recommande hautement. Ouvrier habile, il a donné une juste idée de ses aptitudes.

Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir rendre plus grande justice à tous ceux qui ont pris part à cette grande démonstration, mais nos lecteurs comprendront que cette fête commence déjà à perdre de son actualité et que chacun, nous les premiers, avons hâte que ce rapport soit terminé, afin de faire place dans notre journal à des écrits qui intéresseront davantage.

En arrivant sur le terrain de picnic, l'appétit excité par la marche et le fumet des viandes des cuisines improvisées, porta tout le monde autour des tables rangées symétriquement et sur lesquelles il y avait abondance de mets de toutes sortes. Les tables étaient au nombre de huit, tenues par mesdames F. X. Collerette, Louis Petit, Pierre Sauvage, Eusèbe Chauvin, Amédée Chauvin, Pierre Lebrun, Henri de Cardennais, Veuve Bernard.

Le village avait été divisé en huit districts et on avait chargé une dame dans chaque district pour préside à l'organisation de sa table. Elles devaient choisir elle-mêmes des femmes pour les aider.

Madame Amédée Chauvin présidait la table du district côté ouest de la rue Platt, et avait choisi pour aides : mesdames Boire, Lemieux, A. Brissette, A. Lebrun, D. Lanoux et C. Sénécal.

Madame F. X. Collerette, présidait la table du district côté est de la rue Platt et elle avait choisi pour aides : mesdames J. B. Laramée, L. Gibson, Bruno Bélanger, J. Cantin, D. Chauvin.

Madame Veuve Mary Bernard avait charge de la table du district côté sud de la rivière et elle était aidée par mesdames Desloriers, Rochette, Monty, Rickson et Mohaw.

Madame Eusèbe Chauvin avait charge de la table du district de la rue River et avait pour aides mesdames Antoine Duval et Germain, de Burlington, Vt., Bergeron, Lavigne, Aurélie Charron et Marcelline Petit.

Madame Henri de Cardennais avait charge de la table du district du Flat et avait pour aides mesdames Veuve Latour, Dussault, Massé, Lapierre, Hoague et Braconnier.

Madame Pierre Sauvage avait charge de la table du district de la rue Cornelia et avait pour aides mesdames Alfred Garrant, Veuve Gen-

dreau, Veuve Fontaine, D. Lapointe, P. Courchêne, Ouimette et O. Faucher. A la table de la crême à la glace servaient Mlles. Bessette, de Redford, Virginie Bélanger, Marie Jeanne Boulay, Délia Grenier, et Ella Sauvage.

Madame Pierre Lebrun avait charge de la table du district de la rue Margaret et elle était aidée par mesdames Galaise, Borde, Bourgerie et Larose.

Madame L. Petit avait charge de la table du district de la rue Brinkerhoff et avait pour aides mesdames Thompson, Dandurand, V. Laforce, Véronneau, F. Laforce, Léon Bossue dit Lyonnais. A la table de la crême à la glace servaient madame Alfred Dorion, de Lowell, Mass., et Mlles Myron et Bellerive.

Madame Laurent Chabot, avait organisé avec l'aide de Madame Damase Chabot et de Mlles Adélina et Jessie Chabot, une table pour la vente de la crême à la glace, au bénéfice de mesdames F. X. Collerette et Eusèbe Chauvin.

Absorption faite de toutes les bonnes choses que ces braves femmes nous avaient préparées, on alla faire la sieste près de l'estrade de la musique pour entendre lecture des résolutions rédigées par le comité nommé à cet effet.

Le Rév. F. X. Chagnon, président du comité, ouvre la séance en donnant comme suit lecture des résolutions et en demandant aux personnes présentes de bien vouloir les adopter :

1. Nous recommandons comme conditions indispensables de la conservation de notre langue en ce pays que l'on se serve exclusivement du français au sein des familles. Si les américains font tant d'efforts pour acquérir notre langue, pourquoi voudrions-nous la répudier ?

2. L'Etablissement des écoles françaises catholiques dans tous les centres canadiens est le premier et le plus puissant des moyens que nous devons employer pour protéger notre foi et conserver les éléments de notre nationalité. Tout notre avenir comme canadiens-français dépend de cette question vitale. L'Eglise nous prescrit ce devoir ; nos intérêts les plus sacrés nous pressent de l'accomplir au plutôt possible aux prix des plus grands sacrifices.

3. La presse canadienne de l'état de New-York ayant rendu de grands services à la cause nationale, nous engageons tous les chefs de famille à lui donner un franc support.

4. Nos devoirs, comme canadiens catholiques nous sont clairement enseignés dans les pages de notre histoire nationale. Pour y être fidèle, nous devons parler la langue française apprise sur les genoux de notre mère ; nous devons conserver nos bons usages anciens et les mœurs honnêtes de nos pères. Si nous voulons être catholiques sincères, ayons le plus grand respect et une soumission franche pour l'enseignement de l'Eglise catholique notre mère. Puis comme citoyens américains, nous devons être loyaux au gouvernement de notre nouvelle

patrie et travailler à la prospérité générale du pays en prenant une part active et consciencieuse à toutes les affaires publiques.

5. Tout le monde reconnaît l'importance de la participation aux affaires publiques; car de l'influence politique découle bien des avantages pour les individus autant que pour les groupes. On devrait préparer nos compatriotes par des instructions pratiques sur la naturalisation et sur tous les sujets qui s'y rattachent à jouir des droits que leur accordent les lois libérales de l'Etat.

6. Les conventions étant le lieu de réunion où chaque année de nombreux délégués venus de tous les centres canadiens de l'état de New-York, échangent leurs idées, discutent les moyens à prendre pour élever le niveau National et font connaître la condition matérielle et morale de leurs nationaux, nous sommes d'opinion qu'elles doivent être maintenues par tous les moyens propres à en augmenter l'utilité.

Rev. F. X. Chagnon.
George Batchelor.
J. M. Authier.
A. F. Rouleau.
A. Lemay.
Paul Girard.
George Bertrand.
Dr. Archambault.
Casimir Villeneuve.

Un "oui" unanime et de forts applaudissements fut la réponse de l'assemblée.

Invité à prendre la parole par Monsieur le Président, M. B. Lenthier, M. le Dr. Leprohon et autres personnes présentes, le Rév. P. Nolin, O. M. I., professeur au collège d'Ottawa, Canada, s'exprima à peu près dans les termes suivants:

I

Monsieur le Président, Messieurs.

Je n'avais pas lieu de m'attendre à la courtoise et bienveillante invitation qui m'est faite, en ce moment, de vous adresser la parole. Comme vous, il est vrai, je suis canadien français, et ce titre m'est doublement cher, en une circonstance comme celle-ci; mais, d'autre part, je n'ai point l'honneur de vivre habituellement au milieu de vous. J'en conviens, cependant, je jouis ici d'un droit d'hospitalité plus qu'ordinaire, et je ne saurais être parmi des frères, considéré comme un étranger.

Mais j'aperçois, autour de ce *husting* de vénérables membres du clergé, qui, par les services importants qu'ils ont rendus à leurs nationaux des Etats-Unis, et par un dévouement de plusieurs années, ont acquis des titres réels à votre gratitude et à votre affection. C'est à ces messieurs, il me semble, que devrait échoir, aujourd'hui, la tâche et l'honneur de vous adresser des félicitations pour le présent, des conseils et des encouragements pour l'avenir. Puisque, pourtant, je suis maintenant monté à cette tribune, je n'en veux point descendre sans vous faire part des quelques pensées que me suggère naturellement la présente circonstance.

On l'a dit, et l'on n'a pas tort, ces

conventions des canadiens français aux Etats-Unis, ne doivent pas avoir pour unique résultat de faire prononcer de patriotiques paroles, de faire vibrer la fibre du sentiment national, de donner lieu à de vaines démonstrations, semblables à ces fusées qui, perçant un instant l'obscurité de la nuit, ne produisent point d'effet durables, ne sauraient guider le voyageur en la route, ne donnent chaleur et lumière que pour rendre plus sensibles ensuite le froid et les ténèbres. Aussi, suis-je heureux de constater que vous avez fait d'avantage, messieurs dans les diverses séances de cette sixième convention des canadiens-français de l'Etat de New-York ; on a fait un bon et sérieux travail, on a passé des résolutions pratiques, on a pris pour l'avenir des moyens efficaces de mettre à exécution les mesures adoptées. C'est là le résultat substantiel, réel, tangible de notre convention dans la ville de Plattsburgh.

Néanmoins il me semble, qu'il n'est point hors de propos, dans des réunions comme celle-ci, de parler un peu des gloires du passé, des devoirs du présent, des espérances de l'avenir. De tout temps, la parole a été à bon droit, considérée comme un foyer ardent et lumineux, propre à réchauffer et à éclairer le zèle pour les plus nobles causes. De tout temps, les amis du pays et de la nationalité se sont estimés heureux de pouvoir par le souffle de l'éloquence, ranimer et enflammer le patriotisme de leurs concitoyens.

Pour m'acquitter aujourd'hui de cette tâche, que vous dirai-je, mes amis, mes frères canadiens-français des Etats-Unis? quels conseils vous donnerai-je? Deux s'offrent en ce moment à mon esprit et il me semble que ces deux avis répondent aux principaux besoins de notre situation présente : Demeurez catholiques ; soyez fidèles à notre langue maternelle.

II

Demeurez catholique ! Et comment pourriez-vous ne le demeurer point? Abandonner votre foi, ne serait-ce point pour vous le comble de l'ingratitude? Que vous disent les pages de notre histoire nationale? Les obligations que vous avez comme peuple contractées vis-à-vis la sainte église Romaine, vis-à-vis la religion catholique; n'y sont-elles point enseignées en caractères frappants et indélébiles? N'y lit-on point que dès l'origine, cette religion sainte, comme une mère pleine de tendresse, vint s'asseoir et veiller auprès du berceau de notre nationalité, la réchauffer, frêle enfant, de son regard amoureux, lui inspirer confiance, la faire croître et grandir sous la rosée et les rayons des fécondantes influences dont elle seule dispose? Oui, n'est-ce pas primordialement et principalement, par l'action, le dévouement, les soins de la religion, notre mère, que ce grain de sénévé, jeté en terre sur les rives du Saint-Laurent, y prit racine dans les profondeurs du sol, éleva dans les airs son tronc vigoureux, déploya de tous côtés sa riche et forte ramure?

Et quand plus tard, les vents de la tempête soufflèrent avec violence et vinrent fondre sur cet arbre devenu grand, menaçant d'en emporter les feuilles au loin, de les répandre aux quatre coins de l'horizon, que dis-je, menaçant de déraciner l'arbre lui même, qui est-ce, à ces heures de crise, qui fut son soutien, son appui? Elle était encore là, la religion, cette mère vaillante et dévouée, elle était là qui déployait la force de son bras, qui enveloppait l'arbre tout entier du manteau de sa charité divine.

Pour m'exprimer sans figure, je dis que c'est l'esprit de foi qui a été la source et le principe de la nationalité canadienne-française, et que c'est dans le même esprit de foi que cette nationalité, aujourd'hui si vigoureuse, a trouvé courage et force dans ses défaillances, consolation dans ses peines, lumières dans ses ténèbres, retour à la santé et à la vie aux heures d'agonie et de péril suprême. Je dis que, soit aux jours de sa première enfance, soit à l'époque de sa glorieuse jeunesse, soit plus tard, chaque fois que notre nationalité a eu besoin d'un auxiliaire puissant, d'un protecteur dévoué, la religion catholique a été pour elle ce protecteur et cet auxiliaire, en l'entourant de son prestige en l'abritant de son égide, en mettant à son service les talents, l'éloquence, la sagesse et l'abnégation de son clergé. Oui, voilà, je le répète, ce qui est consigné, en traits ineffaçables dans nos annales, et voilà pourquoi je dis, mes amis, que ce serait pour vous une monstrueuse ingratitude, que de jamais oublier ces bienfaits de la religion votre mère, que de lui être infidèles et de la renier.

Mais il y a plus. Cette ingratitude, si honteuse en elle-même, ne pourrait, si jamais elle se propageait dans vos rangs, manquer d'éteindre au milieu de vous la noble flamme du sentiment national, et porterait le coup de grâce à votre nationalité. Cette nationalité canadienne-française, voyez-vous, elle fut greffée, elle fut entée sur l'arbre divin de la religion catholique, et cela dès les premiers jours de son existence, de sorte qu'elle n'a jamais eu ni connu d'autre sève ni d'autre vie que la sève et la vie de la religion, sa mère. Et, aujourd'hui, il est impossible de séparer l'un de l'autre ces deux plants si étroitement unis; car, avant d'arriver à la branche greffée qui est notre nationalité, la sève doit passer et couler par le tronc si vigoureux de la religion catholique. C'est ainsi qu'il en fut de tout temps pour notre ancienne mère patrie, c'est ainsi qu'il en fut pour la catholique Irlande, pour la catholique Pologne; c'est ainsi qu'il en devra être à jamais pour le catholique Canada. Il importe souverainement, messieurs, que vous saisissiez la portée de cette assertion, et que vous tous qui dans un jour comme celui-ci êtes fiers de vous proclamer canadiens-français, vous songiez aux obligations que ce titre vous impose vis-à-vis la religion catholique. Il importe que vous vous rappeliez que, parmi nous, il ne peut y avoir de vrais patriotes que les catholiques sincères. Oui, il est de la plus grande

importance que vous ayiez présent à l'esprit le souvenir de ces graves responsabilités, en ce temps, particulièrement, où passent sur le monde, où circulent dans les rangs de la société des courants délétères de révolution, d'impiété et d'apostasie. Canadiens-français, mes frères et mes sœurs, au nom des liens qui nous unissent, au nom de l'intérêt que je dois vous porter, je vous le redis solennellement : Si vous voulez sauvegarder votre chère et glorieuse nationalité, avant tout demeurez catholiques. Que cette considération prime toutes les autres, vous rende capables de surmonter tous les obstacles, vous fasse supérieurs à toutes les tentations, prêts pour tous les sacrifices.

III.

Demeurer fidèle à votre langue maternelle, tel est le second devoir qui s'impose impérieusement à chacun de vous, et cela presque à l'égal du premier. Il est une chose digne de remarque, en effet, c'est que, du moment où ils cessent de parler français, pour se servir exclusivement de l'idiome anglo-saxon, nos compatriotes, pour la plupart, cessent d'avoir le même respect et le même amour pour leur religion ; trop souvent, hélas ! rougissent de leurs vieilles croyances, sont prêts à les répudier pour quelques vils intérêts. Oui, cela c'est vu, nous devons en convenir, quelque pénible qu'en soit l'aveu, et ce fait n'est-il pas une confirmation frappante de ce que nous avancions tout-à-l'heure, savoir que la nationalité et la religion sont, chez nous, si étroitement unies, ont entre elles des rapports si intimes, des liaisons si essentielles qu'elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre ? Demeurez fidèles à votre langue maternelle, messieurs, car elle est pour vous le plus saint des héritages, le plus sacré des dépôts. Quand vous fûtes tenus au-dessus des fonts baptismaux où vous fîtes à Dieu les plus solennelles promesses, ce fut de cette belle et noble langue française que firent usage ceux qui parlèrent pour vous. Ce fut en cette belle et noble langue française que, sur les genoux de votre mère, vos lèvres balbutièrent leurs premières louanges et leurs premières demandes au Très-Haut. Ce fut en cette belle et noble langue française que votre père vous donna sa première bénédiction. Ce fut à l'aide de cette belle et noble langue française qu'on vous inculqua les premiers éléments des connaissances humaines. Demeurez fidèle à votre langue maternelle ; c'est celle dont se servirent vos aïeux. Demeurez fidèle à votre langue maternelle, si vous redoutez, comme vous le devez, de voir votre nationalité s'anéantir et disparaître au milieu des nationalités étrangères, supérieure en nombre et en influence sociale, avec lesquelles il vous faut vivre ; si vous désirez conserver, comme peuple, votre physionomie spéciale. Et ce désir si légitime doit-il porter ombrage aux autres groupes en ce pays ? N'est-ce pas un diplomate anglais l'illustre lord Dufferin, ex-gouverneur du Canada, qui disait qu'un des traits

les plus remarquables de la population de ce continent est cette variété de races dont elle se compose ; et il engageait chacune à garder ses coutumes, ses mœurs et sa langue, disant qu'en cela l'aspect de notre pays présenterait toujours un intérêt particulier, et trouverait un principe fécond d'activité et d'émulation pour toutes les entreprises. Voilà les grandes et conciliantes idées qui germait dans un esprit aux vastes horizons, aux larges vues. Ce sont là des paroles propres à vous consoler des mesquines considérations et des brutales attaques de ceux qui crient à *l'invasion des Chinois de l'Est*. Demeurez fidèles à votre langue maternelle: elle sera le lien le plus doux et le plus fort qui vous unira tous, ne fera de vous qu'un seul corps, et, par cette intime union, vous rendra puissants, vous mettra en état d'accomplir de grandes choses. Demeurez fidèles à votre langue maternelle : sans doute il est d'urgente nécessité pour vous d'apprendre, de savoir l'anglais, de le parler dans maintes circonstances, dans maints rapports commerciaux et industriels ; mais ne le faites que parce que c'est une nécessité. A la maison, dans la famille, parlez français. Que vos enfants apprennent à parler le français. Ayez à cœur de fonder et d'avoir pour eux des écoles françaises, et que les sacrifices à faire dans ce but ne vous trouvent pas lâches ou indifférents. Ne mettez pas votre gloire à ne parler jamais que l'anglais, à faire inutilement montre de votre savoir sur ce point au milieu de vos compatriotes. C'est ce que voulurent faire un jour trois de nos nationaux revenant des Etats-Unis et vivant dans un village de la province de Québec, et voici l'habileté et le succès avec lesquels ils s'en acquittèrent Tous trois contemplant l'horizon d'un regard scrutateur : "*I thought it 's rain*," dit l'un ; "I guess it was," répondit le second ; "I thought so neither," répliqua le troisième, et, certes, c'en était assez en effet pour faire venir l'orage. Ne tolérez point parmi vous la détestable habitude d'angliciser les noms et que monsieur Ladéroute cherche des titres de noblesse ailleurs que dans l'euphonique appellation de *Leather Root !* Enfin, je le répète, mes amis, sauvegardez votre belle langue par tous les moyens possibles. Demeurez lui fidèles, vénérez, aimez, et, surtout, parlez la, et que les mères de famille veuillent bien prendre pour elles particulièrement cet important conseil : elles peuvent et doivent être les auxiliaires les plus puissants de cette noble cause. Oui, demeurez catholiques, soyez toujours fidèle à votre langue maternelle, et, assise sur ces deux piliers votre nationalité sera à jamais inébranlable.

Merci, messieurs, de votre bienveillante attention, succès à vos futures conventions et au revoir !

Pendant que se faisaient les discours, un essaim de jeunes filles, aussi belles que gentilles, demandaient aux beaux messieurs des souscriptions pour la tombola. Voici le nom des

demoiselles qui faisait ce service : Mlles. M. Carpentier, M. Tremblay, Marie Louise Tremblay, E. Noiseux, M. Vallée, M. Chauvin, D. Grenier, E. Sauvage, M. Charbonneau, E. Landry, A. Chabot, G. Boire et M. Provost.

Presque au centre du terrain du pic-nic, généreusement mis à la disposition du comité par M. George Henry Myers. on avait érigé un kiosque magnifique pour la vente des bouquets. Ce département était sous les soins intelligents de Mlles. J. Bélanger, E. Lapointe, L. Lamarche, M. Laforce, Marie Louise Théroux, A. Petit, C. David, L. Bertrand, J. Bellemare, E. Hoag, Marie Louise Sénécal, E. Archambault, Emma St. Louis, C. Massé, M. Lacasse, J. Latreille, Alphonsine Lapointe, C. Willcott, P. Provost, P. Lefebvre, V. Bélanger.

M. Léon Bossue dit Lyonnais, secrétaire du comité d'organisation. succède au Rév. M. Nolin, et donne les raisons qui ont empêché les orateurs invités d'être présents.

On avait invité les Honorables J. A. Chapleau, Wilfrid Laurier, J. O. Taillon, et MM. L. H Fréchette, de Montréal, J. A. Charland, de St Jean ; aussi Son Excellence le gouverneur Cleveland, de l'état de New-York.

Son Excellence a fait réponse que des devoirs de la plus haute importance pour l'état le privait du plaisir de féliciter les canadiens-français de l'état de New-York en cette glorieuse circonstance.

L'hon. M. Chapleau et M. L. H. Fréchette ont fait réponse comme suit :

Montréal, juillet 20, 1883.

Mon cher Monsieur,

Je suis très sensible à la gracieuse invitation que vous me faites au nom de votre comité, d'assister à la sixième convention des Canadiens-français de l'état de New-York, le 9 août prochain.

Je suis malheureusement encore sous les soins de mon médecin, qui me défend de parler en public. Veuillez, mon cher monsieur, présenter mes remerciements à votre comité, et dire à nos compatriotes combien je regrette de ne pouvoir me rendre à leur belle fête du 9 août prochain.

J'ai l'honneur d'être,
Mon cher monsieur,
Votre très humble,
J. A. Chapleau.

Leon Bossue dit Lyonnais, Ecr.,
Sect. du comité d'organisation.
Sixième convention de N.Y.
Plattsburgh.

—o—

Montréal, 31 juillet, 1883.

Cher Monsieur,

L'attente d'un événement important qui doit arriver sous peu dans ma famille a été la cause de mon retard à répondre à l'invitation que vous avez bien voulu me transmettre d'assister à la prochaine convention des canadiens-français qui aura lieu à Plattsburgh. Je ne savais pas si ma réponse devait être affirmative ou négative. Malheureusement l'événement se fait toujours attendre, et je

me vois dans l'obligation de décliner votre aimable invitation ; veuillez en communiquer mes regrets à qui de droit, et accepter personnellement mes excuses.

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

LOUIS FRECHETTE.

Les autres messieurs n'ont allégué aucune raison et n'ont pas répondu à l'invitation qui leur avait été faite.

M. Lyonnais donne encore lecture de la dépêche suivante :

Chambly Basin, 9 août 1883.

Dr. J. H. LaRocque,

Président Convention Canadienne,

La société St. Jean Baptiste offre aux sociétés sœurs de l'état de New York réunies en convention, des souhaits de succès pour leurs délibérations et pour la prospérité nationale des canadiens-français aux Etats-Unis.

J. O. DION, Prés.

Puis il termine par ces quelques paroles : Compatriotes, la crépuscule va bientôt donner le signal du départ Toute la journée vous vous êtes montré on ne peut plus généreux et d'esprit et de cœur. Vous avez adopté avec intelligence les bonnes résolutions que le comité nommé à cet effet est venu offrir à votre approbation. Vous venez de contracter ent vers les uns les autres un engagemen solennel que vous êtes tenu en honneur de garder. Faites en sorte, bien chers amis, qu'au réveil demain, il vous reste de cette belle fête dont vous demeurerez toujours les héros, plus que le souvenir. Gravez dans votre mémoire avant de quitter le village que vous avez promis d'abord de parler la langue française dans votre famille, d'encourager les bons journaux français, de faire comprendre à ces pauvres malheureux que l'ignorance aveugle qu'ils doivent conserver intact leur nom. N'y manquez pas, car l'année prochaine, à pareille occasion, on vous demandera compte des efforts que vous aurez faits pour promouvoir les intérêts de la nationalité canadienne - française aux Etats-Unis. Que votre zèle soit chaque jour aussi ardent qu'il l'a été aujourd'hui afin que l'an prochain vous puissiez, en entrant aux comices, porter haute la tête et ne pas rougir lorsqu'on vous attachera la décoration. Allons messieurs, il se fait tard, d'autres plaisirs vous attendent, grand merci.

Le reste de l'après-midi on se livra à des amusements de tous genres. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. Un peu plus tard, M. L. C. Champage, avocat, de Montréal, étant sur le terrain, on le pria de monter à la tribune, et ce monsieur prononça un des discours les plus éloquents. Nous regrettons, n'ayant pu nous le procurer, ne pouvoir l'imprimer dans ce rapport.

Le soir, le terrain fut brillamment illuminé et la foule resta la même. On lança bon nombre de pièces pyrotechniques avec grand effet. Puis on se sépara content, enchanté.

La convention était close. Chacun s'en retournait avec le mot d'ordre.

Tout a bien marché et les organi-

sateurs ont droit d'être fiers du résultat. Chacun avait accepté sa part de besogne avec bonne volonté aussi le résultat a été bon.

Les recettes nettes se sont élevées à $648. Les argents ont été versés entre les mains du Rév. Père Amyot, recteur de l'église St. Pierre, et seront appliqués à l'embellissement de notre église.

CORRECTIONS :

Nous nous empressons de corriger une malheureuse erreur qui s'est glissée dans le rapport de Rogersfield. En parlant du privilége de possession que possède la Chateauguay Ore Bed Company, nos imprimeurs ont substitué au mot "seule" dans la copie, le mot "tout," ce qui change considérablement l'idée. Il faut donc lire : La compagnie ayant seule le privilége exclusif de possession dans cette partie des montagnes.

"Rendons à César ce qui appartient à César." A la page64, deuxième paragraph ,nous avons substitué le nom de la société St. Joseph à la société St. Jean Baptiste de Whitehall. Nous nous empressons de corriger par esprit de justice. La société St. Joseph est une société généreuse, qui fait grand bien parmi nos compatriotes, mais elle n'était représentée que par des délégués lors de notre grande fête du mois d'août dernier. La société St. Jean Baptiste, elle, assistait en corps et ce que nous avons dit dans notre rapport s'adresse à celle-ci plutôt qu'à celle-là.

Voici ce que j'aurais à rectifier dans mon rapport : " Puis le 6 février 1879, le Rév. Père *Canlon* au lieu de Scanlon. " Ajoutez "*En* 1879 le Rév. Père Scanlon etc. Au lieu de $600 à Pierre Desceault, mettez $800. Après M. Paradis, ajoutez que $272 *étaient reclamées par M. Lanctôt de Montréal et* $100 *par M. Wm. Harrigan*. Aujourd'hui les dettes *se paient* au lieu " sont presque éteintes."

Ce faisant, monsieur, vous obligerez.

Votre très humble serviteur,

M. Charbonneau, Ptre.

A la page 71, dans le discours du Rév. Père Nolin, à la huitième ligne, lisez : "Mes amis et mes frères," au lieu de : Mes frères et mes sœurs.
